8me Année No 2 — "DROIT AU BUT" — DIMANCHE, 5 MARS, 1911

Nos importations du printemps dans les tissus de première qualité ont maintenant arrivées.
Coupe et fini de première qualité.
O. DESOURDY,
LE TAILLEUR POPULAIRE
137 Boulevard Saint-Laurent.

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Pour votre pardessus de printemps ou votre complet; si vous voulez être chic, voyez le tailleur populaire.
O. DESOURDY,
137 Boulevard Saint-Laurent.

REDIGE EN COLLABORATION — REDACTION ET ADMINISTRATION : 71a, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. — TELEPHONE BELL: MAIN 7461

L'IMPUDENCE DES TRUSTS

La *Montreal Light, Heat & Power Company* fait de bonnes affaires, de très bonnes, d'excellentes affaires. Son bureau de direction a réussi à écarter, du moins momentanément, la concurrence et le client n'a qu'à se conformer aux règlements de la compagnie ou bien il s'éclairera au pétrole ou à la bougie.

Le monopole est une très belle chose, au point de vue du monopoleur s'entend. La concurrence oblige une compagnie à ménager le client, mais quand on possède une franchise exclusive, le consommateur n'est pas celui qui fait une faveur à une administration, mais bien plutôt celui qui doit s'estimer heureux de bénéficier d'un service public.

Telle est la situation du contribuable montréalais vis-à-vis de la *Montreal Light, Heat & Power Company.*

Vous venez d'aménager. Les fils électriques et les conduites à gaz sont installés jusqu'à votre porte. Vous optez pour l'éclairage électrique. Vous vous présentez aux bureaux de la *Montreal Light, Heat & Power Company,* où l'on vous fait signer un contrat dans lequel les obligations de la compagnie et vos droits sont clairement définis.

Il faudra que nous fassions l'inspection de votre installation, vous dit un commis des bureaux. Rien de plus légitime. D'autant plus que l'inspection ne vous coûtera rien, comme vous l'apprend l'article 13 de votre contrat, ainsi conçu :

Il est formellement interdit aux inspecteurs, agents et autres employés de la compagnie, de demander ou d'accepter des clients un pourboire quelconque pour services rendus, etc.

Et l'article 14 établit clairement que vous vous êtes soumis à toutes les exigences de la compagnie et que tout le nécessaire a été fait. Il dit en effet qu'

Acceptés, les divers termes de cette demande constitueront un contrat entre la compagnie et le consommateur, contrat auquel nulle addition ou restriction ne pourra être faite, qui ne pourra être modifié verbalement ou par écrit, ni par un agent, ni par un solliciteur, ni par toute autre personne, si ce n'est par un membre du conseil d'administration de la compagnie; nulles représentations, promesses et conventions autres que celles formulées dans cette demande, n'engageront la compagnie.

C'est clair et précis, n'est-ce pas? Eh bien, attendez un peu.

Un électricien que vous payez très cher pose vos appareils. Vous faites demandeur l'inspecteur de la compagnie. Mais la compagnie n'a pas d'inspecteurs; ses recettes ne lui permettent pas de s'offrir les services d'un inspecteur. Elle vous dépêche donc un employé du service des inspections électriques de la Canadian Fire Underwriters' Association.

Mais êtes-vous en droit de demander, qu'est-ce que c'est que ça, la Canadian Fire Underwriters' Association? C'est une association qui établit le tarif de l'assurance-feu pour les plus importantes compagnies anglaises et américaines. Elle fait aussi, pour le compte de la *Montreal Light, Heat & Power Company,* et aussi pour la Ville, l'inspection des installations d'éclairage à l'électricité.

Pour le compte de la *Montreal Light* est une manière de parler, car c'est le consommateur, vous et moi, qui paie les honoraires des inspecteurs. C'est un dollar par visite, tant pis pour vous si vos appareils ne plaisent pas tout d'abord à M. l'inspecteur. Et vous devrez lui donner une pièce de cinquante sous pour qu'il daigne téléphoner à la compagnie que votre installation est approuvée et qu'elle peut vous fournir l'énergie.

Si vous ne tenez pas à dépenser des piastres inutilement, vous parlez à l'encaisseur de l'article 13. Celui-ci vous fera observer que l'article 13 fait partie de votre contrat avec la *Montreal Light, Heat & Power Company,* et que c'est la *Canadian Fire Underwriters' Association* qui vous relame de l'argent.

Vous vous indignez du grossier subterfuge? Libre à vous de payer ou bien de vous indigner dans l'obscurité.

Mais il y a plus. L'inspecteur de l'Association vous déclare, à sa première visite, qu'il regrette, mais qu'il ne peut accepter tel type de commutateur, parce que son usage n'est pas approuvé par les règlements. Quels règlements? demandez-vous. Ceux de la *Canadian Fire Underwriters' Association,* pardi! Alors très bien, c'est votre électricien qui est responsable et il vous fournira l'appareil qu'il faut.

Votre électricien ne savait pas non plus, il n'a pas été prévenu qu'un nouveau règlement avait été promulgué, prescrivant tel marque de fabrique de préférence à telle autre. Et vous devrez payer un supplément, ou bien vous n'aurez pas d'éclairage électrique.

Ainsi vous voyez que la bonté du monopoleur s'étend à tous ses amis. La compagnie fait aller les affaires de l'Association amie, et celle-ci fait aller les affaires de ses amis qui ont inventé ou perfectionné ou tout simplement contrefait un type de commutateur ou d'isolateur.

De cette façon-là, le contribuable sue les dollars au Trust qui laisse couler un peu d'or dans la poche des amis et tout va bien, vraiment tout va bien.

Si d'aventure vous n'êtes pas contents, faites comme vos pères, qui n'étaient pas plus bêtes que vous ou moi, et qui étaient tout aussi heureux : éclairez-vous au pétrole ou à la bougie.

LEON LORRAIN.

LES PROPHETIES DE CAÏPHE

Descendant de son superbe automobile — don d'amis désintéressés — le moderne Caïphe se rendit à la tribune et prophétisa en ces termes :

Vous n'entendez rien aux choses de la politique, vous ne comprenez donc pas qu'il est avantageux, pour le salut de tout un peuple, d'étrangler, par des lois savamment établies, cette classe de sans-le-sou que l'on appelle colons ou défricheurs. Ces gens voudraient des routes, des ponts, plus d'aide pour l'instruction de leurs enfants ; le croirez-vous, ils ont même l'audace de réclamer le droit de vivre eux et leurs familles sur des terrains qu'ils prétendent avoir reçus en héritage de leurs ancêtres. Je vous le dis, il est impossible d'édifier une nation avec des citoyens de ce calibre-là ; car les paysans en général et ceux des centres nouveaux en particulier, sont rusés et curieux, tellement curieux qu'ils vont même pousser l'audace jusqu'à charger des députés oppositionnistes, de s'informer de l'emploi que nous faisons de l'argent que nous les obligeons à nous verser sous forme de taxes. C'est comme si nous, les maîtres, les protecteurs, les bienfaiteurs du peuple, n'avions pas le droit de le taxer suivant notre bon plaisir, et eux, la stricte obligation de payer toujours en disant: Merci, sauveurs de la Patrie!

Une autre raison encore milite en faveurs de l'étranglement des colons, c'est l'économie que l'on doit faire à cause des temps plutôt durs que nous traversons. Pensez donc, s'il fallait que les ministres rognent un bout de leur indemnité pour satisfaire la "voracité" de ces gens-là!

Messieurs, la Providence nous ayant placés sur une des plus belles et des plus riches contrées qu'il y ait au monde, il faut nous montrer dignes du pays que nous habitons. Pour cela, nous allons construire une superbe prison-palais qui sera un sujet d'envie pour tout ce que le globe porte de cambrioleurs, assassins, meurtriers, et... journalistes nationalistes. Nous ferons les choses comme il convient dans un riche pays, et si cette superbe prison-palais finie, on ne trouve pas assez de .....journalistes nationalistes et autres criminels pour en remplir les cellules, je prierai mon ami Pilate, qui veille à la prospérité du pays, de condescendre à nous faire l'honneur de nous envoyer un contingent de ces émigrants "désirables" qu'il importe pour le plus grand bien de la patrie.

Pour que l'Etat ne se torde pas le cou quand je sortirai en auto, et pour qu'il ne s'inflige pas de lésions à cause des ornières et fondrières d'une voierie mal entretenue, je vais prier mon ami Hérode de donner à sa province des routes "autosables". Je lui conseillerai aussi de demander aux municipalités de souscrire une part des sommes que réclameront la confection et l'entretien des routes, quant au reste ça ne coûtera rien aux contribuables... attendu que cet argent proviendra des taxes: de cette manière nous aurons des routes idéales qui ne coûteront aux contribuables que la stricte moitié du prix de leur entretien..., et l'Etat pourra se promener à son aise dans mon automobile officiel.

Messieurs, si mes sages conseils sont suivis, il est probable que tous ces sacripants, ces crétins, ces va-nu-pieds que l'on dénomme colons, traverseront tous la frontière, mais je vous prophétise que le chiffre de la population de la province sera porté de 2 à 5 millions d'ici 25 ans.

Alors, se drapant dans sa dignité, le Grand-Prêtre descendit de la tribune pour remonter dans son automobile qui disparut bientôt dans la nuit blafarde.

Quelques heures plus tard, au "bar" du coin, assis autour d'une table ronde, sur laquelle reposait quelques verres, une bouteille de scotch, deux autres de Jamaïque et un flacon "d'étoffe du pays", on pouvait voir un groupe d'individus commentant avec animation les prophéties du grrrand-Caïphe...

J. E. LAFORCE,
Colon.

Chronique de la Semaine

Nous ne sommes pas blanches, disaient cette semaine, les deux négresses qui se rendaient au poste.

"Qui s'y rendaient" est un terme un peu forcé, car ces dames étaient remorquées par quatre solides policiers qui avaient toutes les misères du monde à les maîtriser.

Cela prouve péremptoirement que si, en musique, une blanche vaut deux noires, la proportion est renversée et les agents aussi — lorsqu'il s'agit de la race humaine.

Il n'y a pas à dire, en se voyant mi le do sur le sol, fût-ce par deux noires qui ne valaient pas un soupir, puisqu'elles marchaient croche, on ne pouvait pas faire le fa, et si le renfort n'était pas arrivé, les agents, de bien braves gens seraient restés là en lançant un z...ut de poitrine.

Ils étaient assez excusables, si l'on tient compte du fait que la discussion était plutôt piquante. S'il n'est pas permis de frapper les femmes, même avec une fleur, il devrait être défendu à icelles, de taper sur les gardiens de l'ordre public, surtout avec des épingles à chapeau, ou encore d'y mordre à belles dents.

Que voulez-vous ; elles étaient peut-être dégoutées du veau tué trop jeune et voulaient changer de ragoût.

C'est plein de sel, cette histoire de veaux dont la plupart n'ont même pas eu la peine de mourir, puisqu'ils n'ont jamais vécu.

On en sert communément dans les restaurants à bon marché... et même dans les autres. Certains affirment que la viande en est remplie de tendresse et que le fait d'être mort-né ne rend pas, nécessairement impropre à la consommation. Tous les jours, d'ailleurs, ne consommons-nous pas des tas d'œufs qui sont tout simplement des poulets pas arrivés.

En ce qui me concerne, je vous assure que j'aime autant le veau mort avant d'avoir atteint l'âge de raison que le lapin de gouttière.

C'est aussi moins écœurant que les œufs chinois, ces fameux œufs chinois qui, au nombre d'un million, menacent de tomber définitivement... dans le domaine public.

Très drôles, ces sortes d'histoires : On reçoit du Céleste Empire des œufs dont les représentants de la Ville contestent la comestibilité et surtout la fraîcheur. Pendant plusieurs semaines, on discute autour de ce cas odoriférant ; va-t-on expulser la marchandise, va-t-on autoriser son entrée dans le ventre de Montréal, sous forme de pains de savoie, de "sponges" et et autres "délicatessens" ?

Mais si, avec la vélocité, qui caractérise Dame Thémis dans tous les pays du monde, le débat dure un an ou plus, l'objet du litige, sacrifiant à la loi inexorable, aura continué à vieillir. Alors quand, par jugement en bonne et due forme, on déclarera que les œufs étaient frais, ils ne le seront plus. On devra donc finir par où l'on aurait pu commencer : faire à ces produits exotiques les honneurs de l'incinération... à moins que, comme le vin et le fromage, les œufs chinois ne se bonifient en vieillissant.

Des œufs chinois en décomposition, à la peste qui vient, comme eux, de Mandchourie, il n'y a qu'un pas, et je le franchis, quoiqu'il puisse m'en coûter.

Oui, il paraît que "ce mal qui répand la terreur", est débarqué dans l'ouest, bravant les lois prohibitives du département de l'immigration.

Si l'on n'y met la main, à une vitesse grand V, nous aurons bientôt le plaisir de constater, de visu, les scènes plutôt lamentables que nous peignent les rapports des missionnaires.

Les pauvres gens de là-bas ne doivent pas beaucoup s'être aperçus du mardi gras, car, aux horreurs du fléau

"Capable d'enrichir en un jour l'Achéron",

s'ajoute pour eux le désagrément d'un jeûne des plus prolongés.

Je me suis aperçu que ce venait d'être le Carnaval, lorsque, mercredi, ma ménagère me servit un plat des plus maigres en m'annonçant qu'on était en carême.

Tout à point, pour cette période ascétique, nous arrive la robe "Hareng, ou Harem". Grand bien lui fasse, et à nous aussi.

D'ici quelques semaines, on ne verra plus qu'elle dans les rues. Non, mais vous figurez-vous votre belle-mère dans cet appareil oriental ?

Et puis, vous savez, "Perpétue se marie".

JOS. VERVIERS.

"Nos poètes"

Pour ceux que la partisannerie aveuglerait peut-être, et plus que de raison, nous déclarerons donc en notre âme et conscience, que l'intéressante série intitulée "Nos Poètes" dont nous continuons aujourd'hui la publication n'a rien à faire de près ou de loin avec la politique en général et nos idées en particulier. Voilà qui est clair même pour ceux qui ne voient que du rouge ou encore pour ceux qui ne voient que du bleu.

"Le Banquet." — Une enquête sentimentale

"Le Banquet". — Sous cette rubrique indiquant une collaboration libre autour d'une même idée, la "Revue Hebdomadaire" publiera, après les Conférences, une sorte d'Enquête sentimentale qui prendra la forme de nouvelles, écrites par MM. Paul Bourget, Jules Lemaître, Maurice Barrès, Henry Bordeaux, R. Boylesve, Claude Farrère, Mme Mathilde Serao.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

MAISON DE CONFIANCE

Nous ne vendons que des chaussures de haute qualité. Cette semaine, ligne spéciale pour le printemps. Dussault, 281 Sainte Catherine Est.

AVANTAGE ÉCONOMIQUE, DANGER POLITIQUE

Le représentant Townsend, du Michigan, doit demander ces jours-ci au Congrès de s'entendre avec le Canada pour établir un chenal à eau profonde entre Montréal et Buffalo.

Le président des Etats-Unis est l'inspirateur de cette mesure.

Il veut donner au paquebots des lacs et aux transatlantiques une route directe entre l'océan et le Saint-Laurent supérieur.

Au sens économique, le projet est excellent.

Au point de vue politique, il offre des dangers sérieux.

Le dernier rapport de la Commission du Génie sur les havres et ports, à Washington, dit que les quais de New-York ne peuvent pas être agrandis sans nuire à la navigation, bien que les paquebots modernes dépassent de beaucoup en longueur les quais de la Harlem ou de l'Hudson, et qu'ils ne sont pas du tout protégés contre les collisions ou contre l'action des courants par cette saillie de la coque sur les quais. Les lignes Cunard, White-Star et Hambourgeoise-Américaine songent même à trouver d'autres ports aux Etats-Unis pour leurs mouillages. Boston, New London et d'autres localités promettent de gigantesques travaux dans le but d'attirer les vaisseaux de fort tonnage; et comme New-York perdrait peu à peu par ce fait son importance nommerciale, les Américains, en gens pratiques, ont conclu que pour conserver les avantages découlant de la centralisation à New-York du gros commerce maritime, il fallait trouver un débouché nouveau à leurs produits alors que la métropole yankee aura perdu sa maîtrise commerciale, et que le canal Erié aura diminué d'importance comme affluent.

Une solution unique s'imposait :

Relier les ports américains des lacs avec l'océan, à eau profonde, et compenser ainsi les pertes probables qui pouvaient provenir d'une décentralisation trop radicale.

M. Taft l'a compris, et il a invité M. Townsend à proposer cette mesure dont il est question plus haut.

Personne ne pourra nier la hardiesse et l'opportunité du projet au point de vue américain, et même un peu au point de vue canadien, en tant qu'il s'agit d'intérêts économiques.

Mais les intérêts politiques ne doivent pas être oubliés dans une mesure de ce genre.

Un chenal de trente pieds de Montréal à Buffalo permet à tous les paquebots des lacs de descendre au terminus de la navigation océanique dans le Saint-Laurent, et donne au grand nombre des transatlantiques une voie navigable prolongée à l'intérieur même des terres, ne qui a pour effet immédiat de réduire énormément le coût des transports, des provinces occidentales canadiennes et des états de l'ouest américain à l'Europe.

Les ports américains surtout tireront profit de cette route nouvelle car ils n'ont d'autre débouché rapide, maintenant, que New-York et par accident Montréal pour les produits du centre et de l'Ouest.

Le Canada n'est pas assez riche pour faire une concurrence raisonnable aux Etats-Unis dans la construction maritime et dans la multiplication des flottes marchandes; et le commerce canadien, tout en trouvant un transport plus facile et plus expéditif par cette affluence de paquebots, n'en sera pas moins à la merci des Américains.

Washington a trouvé le moyen de retarder, croit-il, le creusage du canal de la Baie Georgienne en offrant de partager les déboursés à faire pour l'établissement d'un chenal à eau profonde entre les lacs et la navigation océanique par la route laurentienne.

Sa pensée de derrière la tête peut se formuler ainsi: tromper le Canada en lui donnant la perspective d'un commerce agrandi, et assurer aux vaisseaux de guerre américains une mobilisation sans obstacle. Le canal Erié creusé permettra de faire monter les croiseurs de New-York au lac Erié ou au lac Ontario par Buffalo et Oswego, et ils pourront régenter tous les ports canadiens jusqu'à Québec, par la navigation du chenal laurentien prolongé, en même temps qu'ils domineront le commerce fluvial.

C'est encore un projet américain, tout comme l'agrandissement du canal Welland; et le projet ne vise qu'à empêcher le creusage du canal de la Baie Georgienne, qui forcerait les Américains à compter sur une route essentiellement canadienne pour les grands transports rapides du Sault Sainte-Marie à l'océan.

Le Parlement y regardera sans doute à deux fois avant de donner son attention au projet Townsend dont nous parlons ici brièvement.

L'avenir du Canada est plus important qu'un avantage présent.

JULES TREMBLAY.

LE DROIT D'APPEL

L'inégalité des pauvres et des riches devant la justice

Il y a une quinzaine de jours la police des moeurs faisait une descente dans une maison malfamée de la rue Saint-Dominique, elle y arrêtait quatre ou cinq malheureuses, deux ou trois hommes, et le lendemain tout ce monde défilait devant le Recorder qui prononçait les condamnations. Les hommes payaient une amende nominale et les femmes étaient dirigées sur la prison ce qui, dans leur cas, était faire acte de charité, car les pauvres étaient dénuées de tout.

Leur pauvreté était même si apparente et si inusitée chez les femmes de ce genre, que l'inspecteur O'Keefe fit une enquête spéciale sur leur compte et il découvrit ceci :

La maison où ces femmes demeuraient appartenait à un individu propriétaire en même temps d'une salle de "vues animées" déjà fermée par la police. Son théâtre de cinématographie lui servait de terrain de recrutement et ce qu'il pouvait y ramasser de filles tout à fait ou partiellement perdues, prenait le chemin de la petite maison close ou de deux autres maisons du même genre dans lequel il était intéressé.

Pour se rembourser de ses frais (?), notre homme touchait le plus clair du prix auquel les filles vendaient leur honte et cela lui permettait de posséder un automobile et un cheval trotteur.

Son arrestation s'imposait et l'inspecteur l'opéra immédiatement.

Par le Recorder Dupuis, le sale personnage fut condamné à quatre mois de prison, sans amende et à neuf autres mois pour infractions à la loi des licences. Notons ici que le Recorder exprima ouvertement le dégoût que lui inspirait l'accusé en même temps que le regret de ne pouvoir l'envoyer au pénitencier comme il le méritait.

On avait donc lieu de se croire débarrassé momentanément de cette vermine, mais les lois de notre pays sont tellement respectueuses de la liberté individuelle qu'elles permettent les pires abus.

Avec l'argent soutiré de ses malheureuses victimes et avec les profits de ses commerces immoraux, l'homme a acheté sa liberté, du moins momentanée, en profitant de son droit d'appel.

Il lui a fallu pour cela déposer $250 ès-mains du magistrat Sicotte et il peut aller et venir, se promener, courir, quitter le pays si cela lui plaît. La justice est satisfaite.

Ainsi un homme qui a déshonoré des filles, fait la traite de chair humaine, trafiqué du sens moral et de la pudeur, peut se promener dans la ville parce qu'il dépose devant un magistrat une partie de l'argent volé à ses malheureuses victimes.

De savants avocats à qui nous avons parlé de la chose ont hoché la tête, haussé les épaules et nous ont dit: "Que voulez-vous, c'est son droit de se pourvoir en appel s'il croit avoir été injustement condamné. Vous ne voudriez pas bouleverser l'ordre établi pour redresser un seul tort?

Ah qu'il est beau cet "ordre établi" qui permet aux souteneurs de vivre heureux et contents pendant que leurs victimes sont en prison! N'est-ce pas que cela donne une haute idée de la moralité de nos institutions? Et comme l'hermine fait bien sur les épaules d'une juge qui accorde la liberté à ceux dont la main est remplie d'or!

Vespasien avait certainement raison: L'argent n'a pas d'odeur, même pour la justice qui pourtant devrait avoir l'odorat très sensible puisqu'elle est déjà privée de la vue.

A moins qu'on sache faire glisser son bandeau?

DES HAMEAUX.

NOS POÈTES

M. ALBERT FERLAND

LE VENT ET LE REVE

Extrait du "Canada Chanté".

Rué comme une mer sur l'arbre tourmenté,
Toi dont l'âme innombrable accourant de la plaine,
Etreint sauvagement la montagne hautaine,
Invisible marcheur du ciel, ô Vent d'été,

Que tu donnes au pin de farouche beauté!
Combien sublimement s'échevèle le chêne!
Il semble que Celui dont la main te déchaîne
Courbe les bois houleux devant sa majesté.

Chante! l'homme rêveur est venu comme un frère
Ecouter dans la nuit âcre du conifère
Ton poème de bruits, toi qui n'as pas de mots.

Grand Vent, Dieu t'a voulu pareil à ma pensée.
Comme toi sur les monts, chantante et sans repos,
Mon âme vers la route éternelle est poussée.

ALBERT FERLAND.

TRIBUNAUX COMIQUES

Le Mariage de Florence

Mademoiselle Florence est-elle mariée ou est-elle encore célibataire ? "That is the question" comme dirait notre ami Shakespeare et c'est une question fort embarrassante car l'intéressée elle-même, Mademoiselle Florence L... ne peut la résoudre et elle se demande encore ou elle en est.

Tout le monde connaît la différence qui existe entre le célibat et le mariage, aussi je ne m'allongerai pas inutilement pour l'expliquer ni dans ses causes ni dans ses effets. D'ailleurs le directeur du "Nationaliste" armé d'un gros crayon bleu, relit ma copie attentivement et je ne veux pas lui causer un surcroît de travail.

Donc, nous allons tenter simplement d'expliquer la situation intéressante dans laquelle se trouve la pauvre Florence.

Elevée sur les bords riants du lac Saint-Louis, elle grandit rapidement en force et peut-être en sagesse, si bien qu'à quinze ans elle en paraissait dix-huit et que les soupirants frappaient nombreux à la porte de son coeur (!)

Or, un jour elle disparut subitement du paternel logis et pendant treize jours on la chercha. Au bout de cette période de temps on la retrouva, mais elle n'était plus seule hélas ! un homme l'accompagnait.

Partie de Montréal, on la retrouvait dans une petite ville américaine une heure après qu'elle venait d'unir son avenir à celui d'Auguste D.....

N'allez pas vous imaginer que l'Auguste de cette histoire ressemble à Auguste, empereur romain, ni même à Philippe-Auguste, gardien de la place du trône à Paris. Notre Auguste est tout simplement un petit bonhomme de vingt ans, maigre et noir, grand comme une poule à genoux et bête comme une volière de serins.

La suite de l'histoire expliquera pourquoi.

Dès le départ de Florence, son brave homme de père avait fait arrêter un de ses voisins nommé Godefroy qu'il croyait coupable d'avoir, nouveau Vulcain, trempé dans l'enlèvement de cette Vénus suburbaine.

Et le procès prouva qu'il n'avait pas eu tort car le prisonnier dût plus tard avouer qu'il avait rencontré la belle alors qu'elle fuyait sa famille et qu'il l'avait hébergée.

Sans entrer dans les détails de "l'hébergement", qu'il nous suffise de dire qu'au point de vue légal cet acte, dans de telles circonstances, constitue bel et bien un enlèvement.

Mais laissons la parole à Mlle Florence qui est amenée devant le juge pour témoigner contre ses ravisseurs car Auguste est comme Godefroy, accusé d'enlèvement.

— " Monsieur le juge, explique-t-elle timidement, j'ai quitté la maison parce que je m'ennuyais d'être enfermée.

Je suis arrivée à Montréal et j'y ai rencontré M. Godfroy au coin de la Place d'Armes. Il m'a conduit chez une de ses amies où je suis demeurée trois jours. Ensuite, j'ai fait la rencontre de M. Auguste qui a été très gentil pour moi. Quelques jours après nous avons pris le train et nous sommes allés à Rouses Point. Arrivés là, nous nous sommes mariés chez un juge de paix et c'est comme nous sortions de sa maison que nous avons été arrêtés."

En vain, le juge tente-t-il d'obtenir plus de détails, il n'y peut réussir et Florence ne veut plus rien dire. Elle demande seulement : " Suis-je mariée ou fille ? "

Cette question fort simple au premier abord est très compliquée au second rabord. Plusieurs reporters indiscrets ont tenté d'en savoir plus long et ils se sont butés contre le même obstacle.

Le mariage est, paraît-il, illégal et nul si les futurs ont eu recours au mensonge pour l'obtenir, mais les auteurs ne sont pas tous d'accord sur ce point.

Il n'y a pas de doute que le petit Auguste a raconté vingt-cinq mensonges pour se faire marier et que la douce Florence en a fait autant, mais qui viendra le prouver ?

Auguste, interrogé à son tour, déclare qu'il est le neveu de l'autre accusé, Godefroy.

—Désiriez-vous vous marier, demande le juge ?

—Pas du tout, répond Auguste, mais mon oncle a pensé que cela me ferait une position et je l'ai cru.

—Mais c'était vous qui épousiez Mlle Florence, non pas votre oncle ?

—Ça je le sais, fait Auguste d'un petit air suffisant qui porte à croire que Mlle Florence n'est plus célibataire.

—Alors ?

—Alors, j'ai écouté mon oncle et je me suis marié.

Ce respect d'un ordre filio-fraternel (si ce mot peut signifier la décision d'un oncle) rend le Tribunal perplexe et le juge Quochet décide tout simplement que des deux accusés, un est vraiment trop bête pour ne pas l'être... accusé.

Tous les deux sont trouvés coupables du crime d'enlèvement. Auguste pleure Florence, qui de son côté pleure Auguste et tous les deux répètent aux échos : "Sommes-nous mariés ?" L'oncle d'arrangement est aussi déclaré coupable et il attend sa condamnation.

Dans la solitude de sa prison, Auguste pense à son oncle et se demande en se frappant le front. "Le suis-je ? "

P. M. B.

COURRIER DE PARIS

Les derniers accidents d'aéroplane ; l'opinion d'Alfred Leblanc.---Ce que devrait être l'apprentissage d'un aviateur.---Un souvenir à propos des papiers de Waldeck-Rousseau.--- Les discussions autour de la marine.

Paris, 24 février 1911.

A deux jours d'intervalle, trois aviateurs viennent de trouver la mort. Le 5 février, à Berlin, le lieutenant Stein, le 9, à Douzy près Charleville, Jules Noël et de La Torre, sont victimes de vols planés. La presse s'émeut de catastrophes si répétées et recherche si tant d'héroïsme ne voile pas trop de présomption chez les nouveaux conquérants de l'air. C'est l'avis d'Alfred Leblanc, le vainqueur du Circuit de l'Est. C'est aussi l'opinion de M. Banet-Rivet qui consacre dans la "Revue des Deux-Mondes" du 1er février, sous ce joli titre "A tire d'Aile", un très intéressant article à l'apprentissage de l'aviation. Mais la témérité ne mérite-t-elle pas d'être secourue ? Aussi, le public parisien a-t-il suivi, avec grand intérêt, les dernières expériences d'un parachute lancé le 9 février de la seconde plateforme de la Tour Eiffel, et qui dans la pensée de son inventeur, M. Hervieu, étant fixé sur l'aéroplane ou même sur le dos de l'aviateur, éviterait les chutes mortelles. Les résultats de l'expérience,pour concluants qu'ils furent, n'en laissent pas moins posé le grand problème de l'éducation de l'aviateur, et c'est cette éducation qu'il faudrait d'abord réformer. "Laissez-moi vous déclarer, disait dernièrement Alfred Leblanc à M. Paul Rousseau, un des principaux commissaires sportifs des semaines d'aviation, que les nouveaux aviateurs se font beaucoup trop confiance à eux-mêmes.

"De là cette quantité considérable d'accidents, dûs, la plupart du temps, on peut l'affirmer, à la maladresse ou à l'imprudence du conducteur. J'ai certes vu se former de nombreux pilotes-aviateurs, et j'en ai moi-même éduqué pas mal, mais dès que ces apprentis de l'air ont passé leur brevet, ils se croient tout permis. Ils osent des altitudes téméraires, des parcours difficultueux, des sorties par des vents excessifs, et alors, un beau jour, l'appareil capote parce que le pilote ne possédait pas suffisamment la pratique du biplan ou du monoplan, la connaissance de l'atmosphère.

"En réalité, tous les élèves pilotes ne vont pas assez longtemps à l'école. Ils abandonnent trop vite le champ tranquille et sûr au-dessus duquel ils se sont élevés pour la première fois, et c'est chaque fois pour moi une tristesse lorsque j'entends tel pilote de la veille qui ne parle rien moins que de concourir pour aller au Puy-de-Dôme !"

Ces sages conseils, M. Banet-Rivet, les reprend, dans le dernier numéro de la "Revue des Deux Mondes" et pour mieux nous faire comprendre toute l'importance de la longue école qui devrait s'imposer à tout conquérant de l'air, l'auteur nous fait suivre, pas à pas, l'apprentissage idéal d'un aviateur. Cet apprentissage, comporterait une "initiation préalable" ; celle-ci serait suivie de "l'éducation proprement dite", complétée par une série d'essais de "vols en campagne".

Et d'abord, que doivent être les candidats à l'aviation ? A l'entrée de la carrière, M. Banet-Rivet exige des aptitudes physiques tout à fait spéciales: "Sauf quelques rares exceptions, dit-il, ceux-là seuls qui, de bonne heure ont appris à dominer et à perfectionner leur système nervo-musculaire, sont aptes à se risquer dans les airs ; le vol exigeant de ceux qui s'y livrent beaucoup de discernement et de décision, on ne saurait nier que la rapidité dans l'exécution ne doive être considérée comme une des qualités physiques les plus précieuses." Songez, qu'un aviateur peut être appelé à monter des appareils à période maniable très courte, susceptibles de prendre en deux ou trois dixièmes de seconde, des inclinaisons dangereuses sous les coups du vent. Il faut donc des personnes à réactions rapides, des personnes jeunes "ayant en outre les vertus morales qu'exige, au plus haut degré, l'art difficile, épuisant et périlleux auxquel elles entendent se vouer."

L'INITIATION DE L'AVIATEUR

Ces conditions réalisées, nous pouvons aborder la période d' "initiation". "Faites d'abord vos classes en ballon", a déclaré Alfred Leblanc. Et, en effet, le voyage en ballon libre donne aux jeunes élèves la connaissance du terrain et leur permet de faire une étude approfondie du vent. S'orienter ? mais n'est-ce pas une des grandes difficultés du pilote de l'air ? Le voyage en ballon libre, c'est la leçon de géographie sur la terre elle-même et la lecture de cette carte vivante, remarque très justement M. Banet-Rivet, est pour un aviateur quelque chose comme l'anatomie pour un médecin. Quant à la connaissance du vent, seul moteur du ballon libre, il importe de la posséder à fond. Il faut avoir appris ce qu'est un "remous", il faut savoir que selon l'altitude le vent varie de vitesse et de direction. En ballon le jeune élève aura tout le loisir d'étudier et de regarder. En aéroplane, le temps lui manquera pour discuter avec le vent. "on doit y arriver, en ayant pris l'habitude de se résoudre." Après la connaissance de l'air, vient l'étude approfondie de l'instrument dont on se sert. "L'aviateur qui fait corps avec son outil, lisons-nous dans "A tire d'aile", est averti par un bruit, par un frémissement, de la faute qui se prépare. Il l'a déjà corrigée ou rectifiée quand elle se produit. Rien ne remplacera donc cette persévérante étude de l'instrument, de son organisme, de ses fonctions, étude qu'il faut avoir le courage de recommencer chaque fois qu'on change de monture."

SON EDUCATION

Voilà donc notre élève muni du premier bagage technique : il sait lire une carte vivante ; il a pris contact avec ce grand ennemi, le vent ; il connait jusque dans ses plus petits détails l'instrument qu'il va monter. Alors commence l'"éducation" proprement dite. L'aviateur débute par rouler sur la terre ferme, afin de s'habituer au bruit du moteur, et pour se familiariser avec la manœuvre de l'équilibreur, comme avec les différentes commandes relatives au moteur. Ces premiers exercices seront multipliés d'abord par temps calme, puis avec un vent léger.

Une fois maître des différents gouvernails, l'élève pourra effectuer des envolées en ligne droite, par air calme, par vent debout, et avec conversion du vent. Ah! cette première envolée! que d'accidents seraient plus tard évités, si la prudence du début était toujours respectée: c'est ainsi qu'il ne faut jamais partir avec le vent arrière, mais, se placer de façon à avoir toujours le vent debout, au départ ; après quelques tours de roue, quand l'appareil est bien allégé, un coup d'équilibreur le relève et lui permet de s'enlever. L'air est enfin conquis!

Dans ces premières envolées et sans dépasser des hauteurs de quatre à cinq mètres, l'élève apprendra la manœuvre du gouvernail vertical qui ramène l'aéroplane dans le fil du vent. On sait que l'horizontalité de l'appareil se rétablit en faisant appel soit aux organes d'équilibre transversal (ailerons, gauchissement), soit au gouvernail de direction.

Avec d'infinies précautions, le nouveau pilote abordera les virages, qui se font à huit ou dix mètres. M. Banet-Rivet insiste tout particulièrement sur ce point de l'altitude, en ligne directe, comme en virage. Il ne faut pas s'élever plus haut, avant d'avoir appris à maintenir son altitude aussi constante que possible et avant d'être arrivés à se rendre compte, à tous moments, de sa position par rapport aux différents points du champ d'entrainement. La constance de l'altitude et la faculté de se repérer sont deux points très importants. Que de détails attendent le débutant! Se familiariser avec la dérive latérale, commune aux aviateurs et aux marins, apprendre la façon la plus directe d'arriver au but... et tout cela dans des exercices multipliés, exigeant de longs mois!

"LES VOLS EN CAMPAGNE. — LE VOL PLANE."

Jusqu'ici, l'élève n'a pas quitté le champ d'entrainement ; nous allons le trouver maintenant dans ses "vols en campagne" qui termineront son éducation. Quelques règles précises pourraient être formulées: 1o. L'aviateur pour échapper aux courants ascendants ou descendants, aux remous, aux tourbillons qu'engendrent les inégalités du sol doit se maintenir toujours entre 300 et 500 mètres ; 2o. L'aviateur fera des études de reconnaissance. Il se rendra compte de la dérive, en regardant au-dessous de lui. Si le sol fuit parallèlement à l'axe de l'aéroplane la marche est parallèle à la direction du vent. Le sol fuit-il à gauche? l'aéroplane est en dérive à droite. Fuit-il à droite? il y a dérive à gauche ; 3o. Dans des vols en hauteur, le pilote devra éviter le refroidissement des membres et multiplier les précautions. A 2,500 mètres, le sang perle aux lèvres, et coule sous les ongles ; 4o. Enfin, le pilote se familiarisera avec tous les différents modes d'atterrissage ; l'atterrissage avec moteur à plein gaz, l'atterrissage avec moteur affaibli, l'atterrissage avec moteur arrêté ou vol plané.

Le vol plané, une des plus belles conquêtes de l'aviation, a été jusqu'ici la cause d'innombrables accidents: A Douzs, Noël et de la Torre ont été victime d'un vol plané, n'ayant pu redresser suffisamment à temps leur appareil. Géo. Chavez, dans la traversée des Alpes à quelques mètres du sol, après avoir remis en mouvement son moteur, cabra trop brusquement son appareil, et les ailes, que les vols d'essais des journées précédentes avaient dû fatiguer cédèrent à la pression de l'air. Et cependant, l'élève aviateur, ne doit-il pas se familiariser dès ses premiers vols en campagne, avec le vol plané afin de parer à toutes les pannes du moteur?

On sait comment s'effectue un vol plané. Le pilote arrête son moteur ; l'aéroplane fait un plongeon, une "abatée" de une à deux secondes, puis il descend en ligne droite, sous une une pente qui ne dépasse pas sept à neuf degrés. Le vol plané ne peut s'effectuer à une altitude moindre de 50 mètres, cette hauteur étant nécessaire pour le développement de "l'abatée". Ajoutons que Paulhan a une méthode spéciale pour ce mode d'atterrissage. Après l'arrêt du moteur, il fait piquer du nez à l'appareil sous un angle assez considérable, de façon à obtenir une grande vitesse de descente — rappelant ainsi la manœuvre de l'aigle fondant sur sa proie, mais qui se tue quelquefois à ce jeu dangereux —puis à vingt mètres du sol, un coup d'équilibreur redresse l'appareil, qui reprend contact avec le sol. On peut juger des efforts qu'exige de la voilure et de l'équilibreur, cette audacieuse manoeuvre!

Nous avons suivi M. Banet-Rivet dans sa visite à travers l'Ecole idéale d'aviation. Terminons cette étude en rappelant et les conseils de Leblanc et ses pronostics pour l'avenir de l'aviation. "Je ne saurais trop recommander la prudence à tous les néophytes dit-il, à tous ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'atmosphère, que je n'ose pas dire que je ne connais pas moi-même, après des ascensions nombreuses en sphériques et un respectable total de kilomètres parcourus en monoplan." Ces conseils sont d'autant plus sages que l'aviation tendra de plus en plus à devenir un sport national. "La grande utilisation des aéroplanes, dit Leblanc, c'est l'armée qui l'assurera, parce que les appareils volants sont merveilleux pour des offensives spéciales et aussi de précieux engins de reconnaissance. Vous savez les dernières expériences de télégraphie sans fil, faites avec succès à bord d'aéroplanes. C'est encore un nouveau progrès qui me fortifie dans ma conviction, que l'avenir de l'aéroplane est, pour le moment, tout entier dans ses utilisations militaires. Nous sommes encore bien loin du tourisme aérien, et il se passera des années avant que l'aérobus de l'atmosphère fasse concurrence à l'automobile qui nous emporte tranquille sur les longs rubans de nos belles routes.

LES PAPIERS DE WALDECK-ROUSSEAU

La vie parlementaire se déroule, elle aussi, sur le long ruban du budget, et dans la plus grande tranquillité. Deux faits, cependant, ont ému quelque peu l'opinion publique en jetant sur la monotonie des discussions une note plus vive; je veux dire la publication, par un journal de Paris, des papiers de Waldeck-Rousseau et l'article de notre confrère, Claude Farrère,— ce lieutenant de vaisseau doublé d'un si brillant romancier, — qui a ramené l'attention du public sur la situation de notre marine.

Des papiers de Waldeck-Rousseau, je ne veux rien dire, ignorant la politique et désirant, comme le sage, ne noter ici au fur et à mesure de leur passage que les idées jetées en pâture à la curiosité du public. Or, il est une idée qui se fait jour à travers ces multiples notes : la publication de ces souvenirs précise les grandes lignes de la physionomie de l'homme d'Etat ; elle nous montre avec quelle froideur calculée ce premier ministre appréciait chaque jour les difficultés à résoudre, au point d'en tenir un journal. En lisant ces notes hâtives, il me revenait un souvenir déjà vieux de dix ans. Je me trouvais un jour à la Chambre, sous le ministère Waldeck-Rousseau, lors d'une interpellation où la politique financière était engagée. Du banc des ministres, le président du Conseil, impassible, écoutait, aux côtés de M. Caillaux, ministre des Finances, l'interpellateur M. Ribot qui exposait à la tribune, avec un art oratoire infini au gré de l'opposition, ses vues personnelles touchant l'influence de la politique générale sur la prospérité financière. Je n'avais jamais vu la Chambre aussi attentive ; l'attaque était mesurée, menée avec une science consommée et une connaissance parfaite de la tactique parlementaire. Les idées générales se dégageaient brillantes, séduisantes même dans leur forme de tout cet ensemble de chiffres, et l'orateur gagnait peu à peu les applaudissements des bancs les plus opposés. Une interruption parut même un instant si déplacée dans ce bel ordonnancement d'éloquence que du haut de la tribune présidentielle nous arriva cette réponse, le plus bel éloge, sans contredit, de l'orateur : "Pour l'honneur de la tribune française veuillez écouter ce discours sans l'interrompre !" C'est vous dire l'influence qu'aurait pu avoir un vote intervenant après ce discours. M. Caillaux, qui n'avait cessé de prendre fiévreusement des notes pendant toute l'attaque, paraissait impatient de répondre et déjà se levait pour gagner la tribune. Mais le président du Conseil veillait sur la barque ministérielle. D'un simple geste, très courtois, il pria son ministre d'attendre et, à l'étonnement général de la Chambre, il demanda le renvoi au lendemain. Combien ce geste dénotait de connaissance approfondie du milieu parlementaire. Ce coup de vent oratoire aurait pu faire naître un orage ; en pilote consommé, Waldeck-Rousseau avait tâté le vent ; il appliquait à la politique les sages conseils des conquérants de l'air. Le lendemain, je fus à la séance, curieux de connaître l'issue du débat. La majorité s'était ressaisie, M. Caillaux conduisit les gauches où il voulait ; à la péroraison du ministre, des applaudissements crépitaient sur les mêmes bancs que la veille ; la confiance était votée à une très forte majorité. En quittant la Chambre, je méditais en dilettante cette leçon de psychologie parlementaire où, abstraction faite des idées en présence, la science incomparable de l'attaque, avait été neutralisée d'un simple geste.

A PROPOS DU BUDGET DE LA MARINE

M. Claude Farrère, en écrivant sur la situation de notre marine, l'article que l'on sait, devait bien j'imagine, jugeant l'attaque, s'attendre à la sanction. Le droit d'écrire, sous leur seule responsabilité, concédé aux officiers, qui jusqu'ici devaient obtenir une autorisation préalable, ne paraît pas comporter le droit de critique envers les chefs; la discipline militaire en dépend. Cette question d'ailleurs ne préjuge pas du fond du débat. Notons simplement que la situation de notre marine semble actuellement préoccuper au plus haut point l'opinion publique. Voici par exemple une curieuse étude due à un ingénieur en chef de la marine démissionnaire, M. C. Ferrand, qui a paru dans le dernier numéro de la "Revue politique et parlementaire", sous ce titre: "A propos du budget de la marine." M. Ferrand y soutient cette idée du rapporteur du budget de la marine, M. Bénazet:

"Nous avons trop d'arsenaux, dit-il, et il nous faut à tout prix, si l'on veut obtenir un rendement économique, concentrer en même temps que les forces disponibles les dépenses de gros outillage et d'approvisionnement sur les points nécessaires à notre action militaire". C'est une idée discutable, sans doute, contre laquelle les populations de certains pays vont s'élever énergiquement, mais enfin, c'est une idée nouvelle. Industriellement, si l'on veut éviter une augmentation des frais généraux, ruineuse pour notre budget, déjà si lourd, mais indispensable étant donné la multiplicité des travaux nouveaux demandés aux constructions navales, il faudrait, d'après M. Ferrand, concentrer nos efforts. "Que l'on supprime, écrit-il, — et j'hésite à le dire — l'arsenal de Rochefort, que l'on réduise Lorient à un chantier de constructions neuves, que l'on spécialise les arsenaux conservés, on réalisera des économies de personnel qui permettront sans augmentation de cadre, de mieux doter les services maintenus." Encore une fois, je ne fais ici, dans ce Courrier, que noter au point de vue documentaire, les idées émises: il ne s'agit pas d'ailleurs d'une idée en l'air; le rapporteur du budget de la marine la soutient, en s'appuyant sur l'étude des besoins de notre flotte et des moyens d'action de nos arsenaux. M. Ferrand lui apporte un nouvel appui, en démontrant que les cadres de la marine ne sont plus en rapport avec les besoins d'aujourd'hui; si l'on veut ramener l'équilibre, il faut ou augmenter les frais généraux ou réduire le nombre des ateliers. L'avenir en jugera.

GILBERT DELACROIX

LE PRINTEMPS

arrive, il vous faut une chaussure appropriée à la saison. Profitez de notre vente de chaussures à $5.00. Dussault

AU BON MARCHÉ

"A QUALITE EGALE NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS"

PPP PREMIERES PRIMEURS PRINTANIERES PPP

COMME un avant-goût des ouvertures de modes prochaines, nous spécifions aujourd'hui quelques lignes absolument nouvelles, du Beau et du vraiment Riche, en fait de

Confection et Lingerie

ARTISTIQUES POUR DAMES

avec, en plus, trois spécialités bien de saison : BOAS, SACOCHES et PARAPLUIES, ces compléments indispensables pour toilette de promenade.

ROBES nouvelles. Tous les styles "1911", en soie, satin, chiffon, crêpe de Chine. Dans toutes les nuances artistiques. Yoke et poignets en net doré, nouvelles manches Raglan ¾. Jupe étroite du bas, effet fourreau. Ornements et insertions en net doré, $18.00 à **$35.00**

COSTUMES du dernier chic. En beau drap de Paris, tissu panier (basket cloth), fine serge Panama ou tweed. Manteau 26, 28 ou 30 pouces de long., demi-ajusté. Doublure en soie. Riche garniture en braid Ottoman sur le collet, les manches et au bas du manteau. Tous les styles et patrons nouveaux et couleurs à la mode. $17.00 à **$40.00**

ROBES DE CHAMBRE en soie ou satin de couleurs, dessins fleuris; yoke entièrement plissé, manches courtes par pointe, décolletées en pointes avec boucle de ruban. $8.00, $10.00, $13.00 et **$17.00**

ROBES DE CHAMBRE "Empire" en crêpeline de couleurs, avec biais de satin de nuances variées; manches courtes; fleuries ou barrées et plis à la taille. $2.50, $3.00 et . . **$4.00**

LINGERIE.—Trousseau pour dames (5 morceaux) en coton blanc. Très nouveau genre, avec yoke en raid et par pointes, entièrement garni de dentelle valenciennne. Aussi médaillon de broderie, boucle de ruban, pâle. Robe de nuit genre "Empire" avec joli troutrou; manches courtes, chemise longue. $18.00 à **$22.00**

PEIGNOIRS en soie de couleurs, avec riches plis sur les épaules et à la taille; petite jupe garnie de ruban duchesse; manches courtes; tour du cou soit carré, rond ou en pointe, avec belles garnitures de ruban; boucles dans le cou et à la taille. $5.00 et **$6.00**

BLOUSES en Guipure de belle qualité. Nouvelle importation parisienne. Riches garnitures en dentelle ou insertions. Yoke et manches spécialement artistiques. Derniers modèles de printemps. Existent dans le noir, écru, blanc et ivoire. $6.00, $7.50 et **$10.00**

MANTEAUX de Printemps. Dernière création importée d'Allemagne. En drap, serge fine, (Paris cloth), drap français, fini satin, moirée, Peau de soie, satin duchesse, etc. Dans toutes les nuances de bon goût. Nouveaux collets avec large revers en arrant ornement en passementerie (braid), doublure en soie ou satin semi-ajusté. Longueur de la robe. Dans tous les genres et styles du meilleur chic, depuis le manteau cache-poussière, jusqu'au manteau de grande toilette et sortie de bal. $12.00 à **$60.00**

JUPES.—Dans tous les plus récents patrons, en Panama, Voile, serge ou drap de Paris. Existent dans les nuances les plus recherchées. La plupart sont garnies de passementerie, (braid), biais de satin ou de soie, ou ornementées de jolis motifs en flosse de soie. $5.00 à **$15.00**

JUPONS en soie ou moirée, soie et laine. Dans tous les styles nouveaux. Jolis volants au bas. Nuances du meilleur goût. En moirée depuis $2.75 à **$8.00**
En soie depuis $7.50 à **$15.00**

Letendre, Fils & Cie.
567 rue Ste Catherine Est.

BOAS

En plume d'Autruche

Ronds ou en forme étole, à plusieurs branches. Longueur, 2 à 2 1-2 verges. Choix exceptionnellement varié. Depuis $7.50 jusqu'à **$60.00**

SACOCHES

La dernière nouveauté

Une nouvelle importation pour le printemps. Sacoches françaises ou américaines dans les genres les plus artistiques. De formes absolument uniques. Existent en cuir de Russie, Veau français, maroquin, crocodile, chamois et velours de toutes sortes. Dans les nuances pour convenir à toutes les toilettes. Avec nouveau fermoir en métal de bonne qualité. Petit porte-monnaie à l'intérieur. Riche poignée en cuir flexible, etc. Depuis $1.25 jusqu'à **$18.00**

PARAPLUIES en Gloria noire, modèle "Directoire". Baleines paragon et fourreau en soie. Aussi poignée or ou argent. $1.50 à **$7.50**

Agence de Graphophones Columbia

La Compagnie de Graphophones Columbia, connue dans le monde entier pour la perfection de ses Graphophones et de ses Disques et Cylindres sans égaux, vient de confier son agence pour l'Ouest de Montréal à la "Canadian Graphophone Co."

La nouvelle agence se trouve située au No 641 rue Sainte-Catherine Ouest entre les rues La Montagne et Crescent.

Cette succursale qui n'est qu'à son début, fait chaque jour des progrès qui augurent favorablement pour son avenir.

M. W. Depocas et Mlle E. Havard, qui furent pendant dix ans à l'emploi de la maison Foisy Frères, sont maintenant dans la "Canadian Graphophone Co."

C'est dire qu'ils ont l'expérience requise pour mener à bonne fin l'agence importante qui leur est confiée.

N'ayant que la ligne exclusive de Graphophones et Disques Columbia pour occuper leurs aptitudes et leur énergie, ils pourront donner toute leur attention à ceux qui voudront bien leur donner leur patronage.

L'assortiment considérable de Graphophones dont les prix varient depuis $15.00 jusqu'au superbe Grofonola "de Luxe" à $250 et aussi la collection complète de tous les Disques que fabrique la compagnie Columbia ne pourront qu'attirer la clientèle au nouveau magasin de la "Canadian Graphophone Co."

Au Forum

Le patin à roulettes est essentiellement un sport du printemps et aussitôt que le soleil prend des forces et que la neige commence à disparaître, il faut voir avec quel empressement les amateurs de cet exercice salutaire se rendent au Forum, le seul endroit à Montréal où se pratique ce sport.

En effet, à cette saison de l'année, alors que les sports d'hiver ont perdu leurs attraits et que ceux d'été ne seront pas encore praticables avant deux longs mois, quel autre exercice peut-on pratiquer si ce n'est le patin à roulettes? Aussi voit-on tous les samedis et dimanches des foules enthousiastes envahir la piste élevée du Forum pour y jouir des attraits que leur offre ce sport.

Cette semaine, il y aura au Forum séances de patinage, samedi et dimanche, les après-midi et soirs, et samedi le 11 mars aura lieu l'ouverture de la saison régulière du printemps.

Nous en reparlerons.

Les grandes Conférences de Paris

"Molière", par M. Maurice Donnay ; "Verdi", par M. C. Bellaigue ; "La Société sous le second Empire", par MM. Lemaître, d'Haussonville, Bourget, Mis de Ségur, Richepin, Bertrand, Mis de Massa, M. Bordeaux, A. Filion, F. Laudet, P. de La Gorce. Ces vingt-six conférences, faites de janvier à mai, à la Société des Conférences, paraissent illustrées, "in extenso", dans la "Revue Hebdomadaire".

Prix de l'ab. : Etranger, 8 fr. 25 ; 15 fr. 50 ; 30 fr. ; le No de 168 pages 0 fr. 50. Paris, 8, rue Garancière.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

La Revue Hebdomadaire

SOMMAIRE DU 18 FEVRIER

Marquis de Ségur de l'Académie française. — Louis Veuillot.
Maurice Donnay, de l'Académie française.— Molière— Retour à Paris ; "les Précieuses", " Sganarelles", "Don Garcie", les Fiançailles de Molière, "l'Ecole des Maris".
Jean de Foville. — Les Adieux.
Ludovic Moustier. — Jean de la Ville —Poèmes.
Général baron Girod de L'Ain.— Souvenirs des Journées de février 1848.
Max Turmann. — Les transformations de la publicité.

On s'abonne à M. Léon Lorrain, au "Devoir".

Le ballon de la "Graisse" a atterri hier soir à Sainte-Julie, de Verchères. Le rédacteur mécanique des sports avait l'intention de se rendre jusqu'à Sainte-Madeleine, mais il a été averti que la "Batterie", un confrère jaloux, y avait dépêché son tigre avec instruction de le lui crever. Ah! les vandales !

Avez-vous un Graphophone ?

SI NON—Venez entendre chez nous le Graphophone Columbia et vous convaincre de sa supériorité.

SI OUI—Venez chez nous acheter les Disques et Cylindres Colombia. Ils s'adaptent à tous graphophones.

Nous venons de recevoir les Disques nouveaux du mois de mars, entre autres :

No 973—Airs canadiens (par Laurendeau.)

No 974—Land of the Maple / Rule Britannia (par Laurendeau.)

Ces deux Disques se vendent 85c et devraient se trouver dans toutes les familles conadiennes.

VENEZ LES ENTENDRE.

Canadian Graphophone Co.

641 STE-CATHERINE OUEST.

Cigare "LA CHAMPAGNE"

N'a pas d'égal. L'essayer, c'est l'adopter.

PROPRIÉTAIRES

Si vous avez des propriétés à vendre ou à louer, adressez-vous à nous et nous en prendrons charge à de très bonnes conditions.

On demande des agents pour la vente de lots à bâtir à des conditions très avantageuses.

COMPAGNIE NATIONALE IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE

66 SAINT-JACQUES, 1er étage. Tél., Main 1846.

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

POUR LES CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE
POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.
CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez-vous aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques, Montréal.

TUEZ LE BILL !

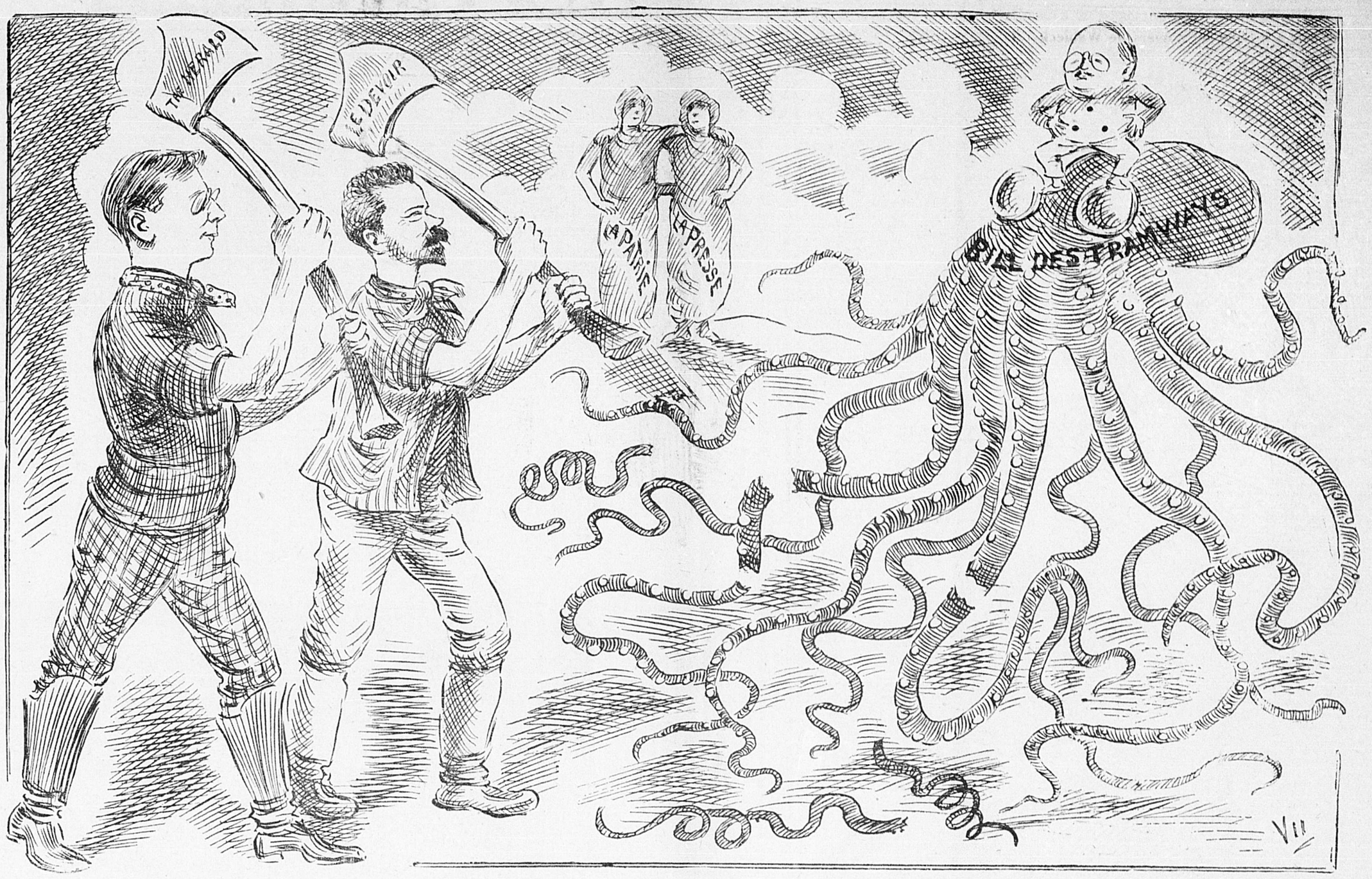

Walsh et Héroux : Allons, vous autres, les "sœurs siamoises", venez au moins nous aider à tuer le monstre !

Les "sœurs siamoises" : Ben, nous autres, on peut pas : on est "télépathées" !

Un vrai Bargain !

Maison de deux logements : : :

RUE ST-ANDRE

$500.00

Comptant ; balance à conditions faciles.

FAITES UNE OFFRE

Il faut vendre d'ici au 6 mars à 6 heures p. m.

Hector Viau

COURTIER D'IMMEUBLES

74 ST - JACQUES

TELEPHONE MAIN 7664

RESIDENCE :

189 RUE DROLET, Tél., Est 2351.

Lisez le 'Devoir' lundi

Les Grandes Conférences de Paris

ET LA 'REVUE HEBDOMADAIRE'

M. M. DONNAY DONNE DIX CONFERENCES SUR MOLIERE. — LA SOCIETE SOUS LE SECOND EMPIRE EST ETUDIEE PAR MM. LE Cte d'HAUSSONVILLE, LEMAITRE. BOURGET, Mis de SEGUR. RICHEPIN. P. de La GORCE, BERTRAND. BORDEAUX. FILON, F. LAUDET. — QUATRE CONFERENCES DE M. C. BELLAIGUE SUR VERDI.

Les journaux de Paris font grand bruit actuellement autour du grogramme des grandes conférences données chaque année par la Société des Conférences et qui paraissent illustrées dans la " Revue Hebdomadaire".

M. Maurice Donnay, de l'Académie française, succède dans la chaire de la Société des Conférences à MM. Brunetière, René Doumic, Jules Lemaître, et consacre dix leçons à "**Molière**".

L'éminent critique a inauguré ses conférences le 2 février devant le Tout-Paris élégant et mondain. Son succès est tel qu'il a dû s'engager à répéter deux fois par semaine ses leçons sur Molière, de février à avril.

Une autre série de conférences est donnée en même temps sur la "**Société, les Lettres et les Arts sous le second Empire**". En voici les titres : Les Péchés de Sainte-Beuve, par M. Jules Lemaître, de l'académie française, (2 conférences); Théophile Gauthier par M. Paul Bourget, de l'Académie française; Louis Veuillot, l'homme et l'écrivain, par M. le Mis de Ségur, de l'Académie française; La jeunesse de F. Coppée, par M. Jean Richepin, de l'Académie française; Gustave Flaubert: ses voyages en Afrique et en Orient, par M. Louis Bertrand; Bourbaki, par M. le Mis de Massa (cette conférence sera lue par M. Léon Renault); le Prince Impérial, par M. Auguste Filon; Mme Swetchine, par M. Fernand Laudet, directeur de la "Revue Hebdomadaire"; Prévost-Paradol, par M. le Cte d'Haussonville, de l'Académie française: Un amour romantique sous le second Empire, par M. Henry Bordeaux; l'Exposition Universelle de 1867, par M. Pierre de La Gorce, de l'Institut.

Enfin, une dernière série de conférences sera consacrée à l'oeuvre musicale de Verdi et sera faite par M. Camille Bellaigue, l'éminent critique de la " Revue des Deux-Mondes".

Ces conférences sont suivies chaque année par l'élite de la société parisienne; leur publication a commencé fin janvier.

* * *

Après les conférences, la " Revue Hebdomadaire" publiera son enquête habituelle, qui portera cette année, au moment où le Parlement va être saisi de projets nouveaux concernant la réforme administrative, sur les **Ministères**.

A partir d'avril la "Revue Hebdomadaire", sous cette rubrique, "**Le Banquet**" qui indique une collaboration libre autour d'une même idée, publiera, en outre, une sorte d'"Enquête sentimentale" qui prendra la forme de nouvelles écri' par MM. Paul Bourget, Jules Lemaître, Maurice Barrès, Henry Bordeaux, René Boylesve, Claude Farrère, Mme Mathilde Serao, Mrs Edith Warthon.

Enfin, en 1911 paraitra également le prochain roman de M. René Bazin : "Une laïque", dont la publication a été retardée, à la demande de l'auteur.

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

LA COMPAGNIE PROJETÉE

DOMINION LAND INVESTMENTS

LIMITED

AVEC CHARTE FEDERALE

BUREAU CHEF : Chambre 24, Edifice du Crédit Foncier, Montréal.

CAPITAL AUTORISE $100,000.00

Divisé en 1000 parts de la valeur au pair de $100.00 chacune.

OBJETS

L'OBJET de la Compagnie est d'ACHETER et de Vendre des LOTS DE VILLE sur la ligne du Grand Tronc Pacifique, dans l'Ouest Canadien, et de faire le commerce de fermes et de terres à fruits dans les parties les plus favorisées du Canada.

BUT DE LA COMPAGNIE

CETTE COMPAGNIE est fondée dans le but d'acheter et de vendre des lots de terre dans les villes situées sur la ligne du GRAND TRONC PACIFIQUE et de faire le commerce de fermes et de terre à fruits dans les parties les plus riches de L'OUEST CANADIEN.

Conditions de la Compagnie dans lesquelles cette Compagnie commence ses opérations

IL EXISTE DEJA A MONTREAL une organisation complète qui permettra à la compagnie de choisir les meilleurs de ces lots et de les acquérir aux prix les plus bas et aux conditions de paiement les plus avantageuses. Grâce à cette organisation, la Compagnie aura des facilités exceptionnelles pour disposer de ceux des lots que la direction décidera de vendre immédiatement avec profit, tout en réservant les meilleurs pour de plus grands bénéfices à une époque ultérieure.

CETTE ORGANISATION est due à M. J. P. Beaudry, qui sera le Gérant de la Compagnie et qui, sous le nom de "Beaudry Realty Co.", est le seul agent à Montréal pour la vente des lots de Ville du Grand Tronc Pacifique. Le 2 février 1911, les directeurs provisoires, au nom de la Compagnie projetée, ont fait un arrangement avec M. Beaudry par lequel celui-ci s'engage à faire bénéficier la Compagnie de ses relations avec les autorités du Grand Tronc Pacifique ainsi que les connaissances variées qu'il a déjà acquises et des renseignements précieux qu'il a pu se procurer relativement à ces lots. En retour, la Compagnie lui allouera cinquante actions acquittées de son Capital social de la valeur de $100.00 au pair.

SI L'ON PEUT JUGER de ce qu'un homme peut faire par ce qu'il a déjà fait, c'est certainement un grand avantage pour la Compagnie que d'avoir pu retenir les services de M. J. P. Beaudry.

Bénéfices Considérables en Perspective

NOUS CROYONS que cette Compagnie offre aux spéculateurs modestes une occasion unique de prendre leur part du grand héritage national du peuple du Canada que nos voisins et les étrangers ont été jusqu'ici les seuls à se partager.

EN EFFET, l'augmentation rapide de la population des villes de l'Ouest Canadien a fait faire des fortunes à des milliers de personnes qui ont eu la sagesse d'y faire des placements alors que ces villes ne faisaient que commencer à se développer et que la propriété s'y vendait à un prix relativement bas.

DES TERRAINS qui se vendaient à Moose Jaw, il y a quelques années, pour $100.00, valent aujourd'hui $1,000.00 à $3,000.00. Des sites d'affaires à Lethbridge qui se vendaient, il n'y a pas longtemps encore, de $300.00 à $500.00, ne peuvent être achetés aujourd'hui pour moins de $12,000.00 à $15,000.00. Quand les lots du site de Prince Rupert ont été vendus à l'encan, les prix payés furent alors considérés comme des prix fantaisistes. Un jeune homme de Winnipeg paya jusqu'à $5,000.00 pour quelques lots seulement. Il ne tenait pas à les vendre, mais quand, importuné par un agent d'immeuble qui lui demandait de lui faire un prix pour ces lots, il fixa la somme de $10,000, il croyait bien que ce prix découragerait l'agent en question. En 30 jours les lots furent vendus pour $10,000.00. Au mois d'août 1908, un pharmacien de Winnipeg acheta le Lot No 1 du bloc 7 de la division originale de Melville, Sask., pour $400.00. Au mois de décembre suivant, il le vendait pour $2,500.00 comptant. Des lots à Wainwright qui se vendaient il y a deux ans pour $300.00 et $350.00 ne peuvent être achetés aujourd'hui pour moins de $1,000.00 à $1,500.00.

ON PEUT généralement prévoir avec certitude ce que sera l'avenir par ce qu'a été le passé. Ce que Moose Jaw, Lethbridge, Calgary et Edmonton sont pour le C.P.R., Melville, Wainwright, Watrous et autres villes nouvelles le seront pour le G. T. P.

IL Y A QUELQUES ANNEES seulement Lethbridge n'était qu'une ville de frontière, simple lieu de trafic pour les propriétaires de ranches, Saskatoon était inconnu, et cependant les terrains de ces deux villes ont aujourd'hui une grande valeur.

LE SPECULATEUR PREVOYANT qui a acheté des lots à Edmonton il y a quelques années, est maintenant riche.

LES CHIFFRES qui suivent, compilés et publiés par le "Winnipeg Telegram", démontrent l'accroissement rapide de quelques-unes des villes de l'Ouest.

	1901	1906	1909	Aug. p.c.	1906 Val. imp.	1909 Val. imp.
CALGARY	4,091	11,976	29,265	614	$ 7,771,921	$19,824,978
EDMONTON	2,626	11,167	25,000	852	15,980,242	25,584,990
REGINA	2,249	6,169	13,500	500	6,448,092	16,287,181
MOOSE JAW	1,558	6,249	12,000	670	3,951,770	10,781,035
SASKATOON	113	3,011	12,100	2,565	2,517,145	8,196,767
LETHBRIDGE	2,072	2,313	10,000	382	1,630,686	5,022,545

DES VILLES SONT FONDEES, et du jour au lendemain elles deviennent des cités importantes.

ENFIN ON ESTIME que huit cent millions (800,000,000) de minots de blé seront récoltés dans un avenir très prochain dans l'Ouest Canadien, alors que un quart seulement des terres à blé auront été mises en culture. Que sera-ce lorsque les trois grands systèmes de chemins de fer traverseront notre pays d'un océan à l'autre et le couvriront de leurs multiples embranchements, que le Chemin de fer de la Baie d'Hudson aura été construit, que le canal de la Baie Georgienne sera devenu une réalité, que la rivière Saskatchewan aura été mise en communication avec nos grands lacs et par suite avec l'océan!

"LE VINGTIEME SIECLE", comme l'a dit Sir Wilfrid Laurier, sera le siècle du Canada", et nous ajoutons que ce sera surtout le siècle de l'Ouest Canadien, qui est assurément la terre de l'avenir et d'un avenir très prochain.

FACILITES DE SOUSCRIPTION

C'EST DONC LE TEMPS de faire des placements dans l'Ouest Canadien en devenant actionnaire de cette Compagnie qui commence ses opérations sous les auspices les plus favorables et sous la gérance et la direction d'hommes qui ont fait leur marque et ont acquis les connaissances nécessaires pour en assurer le succès.

LES ACTIONS sont maintenant offertes en vente au pair aux conditions de paiement suivantes: — 25 p.c. comptant et 25 p.c. à 30, 60 et 90 jours respectivement. Les paiements devront être faits à la Beaudry Realty Co., en fidéicommis pour la Dominion Land Investments Limited.

LA COMPAGNIE se réserve le droit de refuser toute souscription ou de n'en accepter qu'une partie.

FORMULE D'APPLICATION

MM. BEAUDRY REALTY CO.,
Edifice du Crédit Foncier,
MONTREAL.

Messieurs,

Je, par les présentes, fais application pour.....parts de la valeur au pair de cent dollars chacune, du Capital-Actions de la "Dominion Land Investment, Limited" (ou de tout autre nom qui pourrait lui être donné par le Secrétaire d'Etat) au pair, avec l'entente que ma souscription ne prendra effet avant que $15,000.00 aient été souscrits.

Ci-inclus, vous trouverez.....pour $.....étant le premier paiement de 25 p.c. à compte. Quant aux autres paiements, je m'engage de les effectuer par montants égaux de 25 p.c. chacun en 30, 60 et 90 jours de cette date. Veuillez m'envoyer un reçu intérimaire et assigner les actions au soussigné, une fois que tous les paiements en auront été faits en entier. Daté à

.....jour de.....1911.

Signé .....

Témoin..... Adresse postale.....

Pour plus de renseignements s'adresser à la

BEAUDRY REALTY CO.,

TÉLÉPHONE MAIN 1095 ET 7557

EDIFICE DU CREDIT FONCIER, - - - MONTREAL.

POUR LA POSTERITE

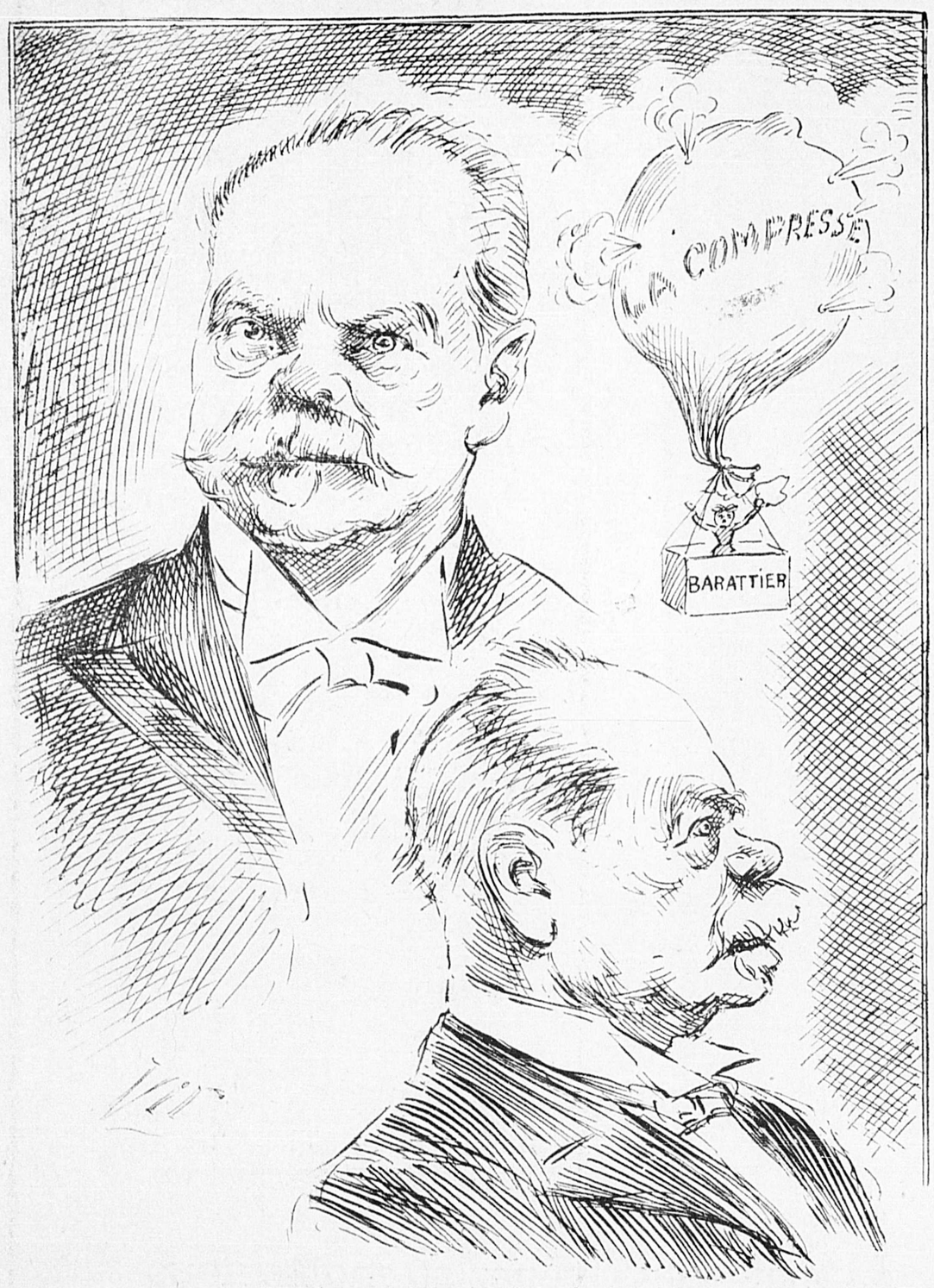

Il y en a qui se vantent d'être les fils de leurs oeuvres, c'est bien plus beau d'en être le père ! Impossible de périr alors ; les brouettes, sacs de sel, **mascottes**, murs de briques, conservatoires, etc., etc., sont là pour parler de vous, toute une éternité.

SOURIRES ENSOLEILLES

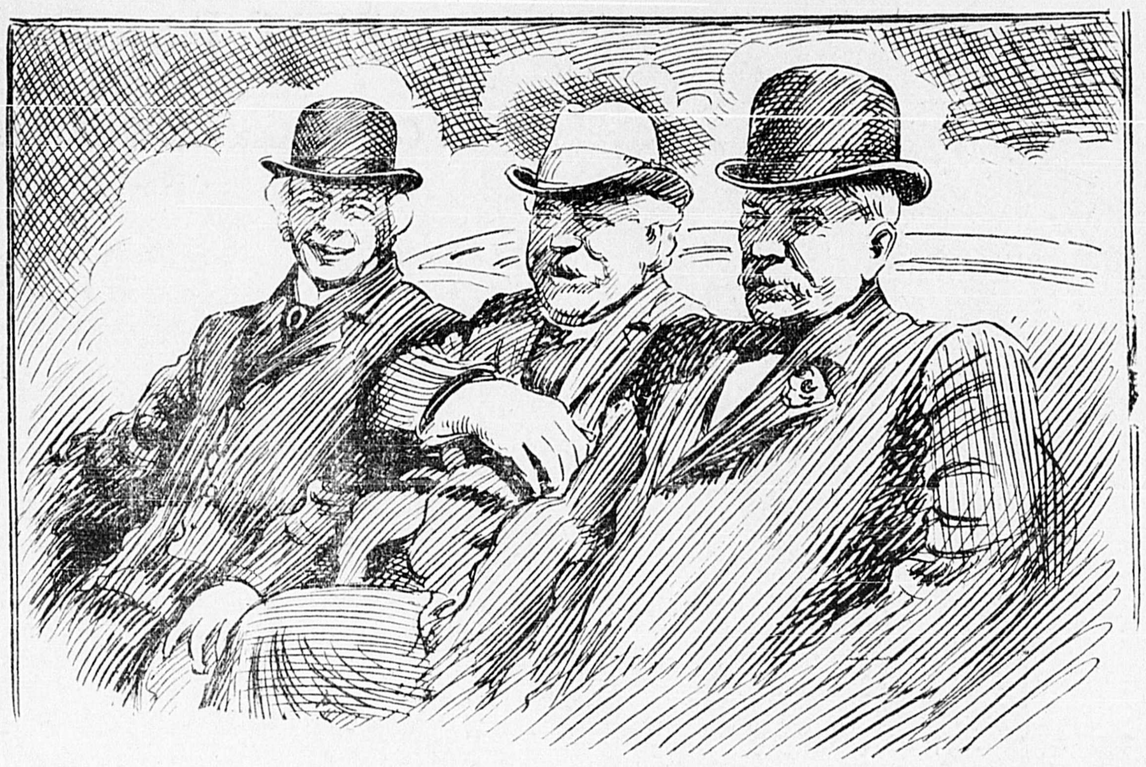

LAURIER:—Surtout, mes vieux, il faut que nos sourires soient ''réciproques''.
TEMPLEMAN:—Celui de Sifton ne l'est pas.
GRAHAM:—Celoui de Léfortioune le sera.

SIX HEURES DU SOIR

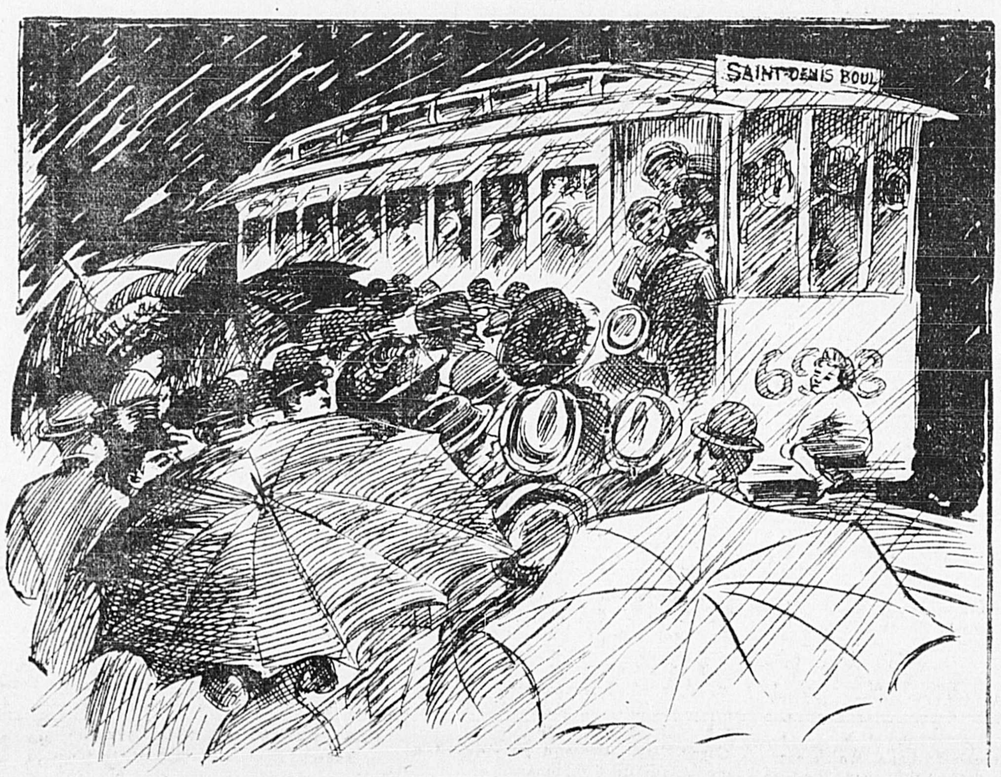

Dans l'obscurité, dans la pluie, dans la boue, attendons les Tramways, faisons-nous écraser et bouscu-er..... en attendant que le bill passe!

VOITURES ET PIÉTONS

M. Emile Massard, le très distingué conseiller municipal du quartier de la Plaine Monceau, vient de donner une nouvelle preuve de son esprit d'initiative, de l'intelligente précision qu'il apporte à l'étude des principaux éléments de la vie publique parisienne. Au problème de la circulation des voitures et des piétons à Paris, il consacre un important rapport dont, nous l'espérons, le Conseil municipal adoptera les conclusions. Ce rapport est non pas un exposé de vues théoriques, mais le résultat d'une patiente enquête : il résume les opinions des techniciens, entrepreneurs de transports, constructeurs, et même... l'anxiété des prédestinés à l'écrasement.

L'encombrement des rues de Paris n'est pas un fait nouveau : Boileau l'a "célébré" en sa VIe satire, et, comme le rappelle M. Massard, il a favorisé l'assassinat de Henri IV. Aujourd'hui tout piéton risque de perdre la vie dans nos rues, sans même l'intervention d'un Ravaillac. C'est que le nombre de véhicules circulant à Paris qui s'élevait, en 1819, à 23,409 et, en 1891, à 45,085, atteint, en 1910, le chiffre "écrasant" de 430,000.

Il paraît que dans les villes américaines, le péril n'est pas moindre : notre honneur national demeure sauf, — plus sauf que la vie de nos concitoyens. Cependant on croirait volontiers que le piéton devient un être d'exception quand on constate que, au cours de la dernière année, 426 millions de parisiens ont été véhiculés par les transports en commun, 254 millions par le Métropolitain, sans compter les clients des autos et des voitures de place ou particulières. On avait cru que l'énorme circulation souterraine assurée par le Métropolitain dégagerait la voie publique, il n'en a rien été : outre que par nécessité ou par suite de la facilité des transports on circule de plus en plus, les grandes gares déversent annuellement 86 millions de voyageurs dans la capitale !

En deux années, la circulation des voitures, pendant une semaine, à travers nos quatre principaux carrefours a passé de 206,340 à 242,654.

On a bien créé la "brigade des voitures", soit 245 agents et chefs de police spécialisés, — et aussi le bâton blanc. On multiplie les contraventions: en 1909, 13,718 contraventions pour 8,917 automobiles particulières!

Tout de même on écrase de plus en plus. Et les diverses sociétés d'automobiles annoncent qu'avant la fin de l'année elles lanceront dans cet encombrement déjà inextricable 4,000 nouveaux taxautos!

Le nombre des accidents s'accroit sans cesse dans une proportion supérieure à celle qui devait résulter de l'accroissement du nombre des véhicules: en 1909, 65,870 accidents alors que d'après les chiffres proportionnels avec le nombre des voitures établis en 1902, il n'aurait du être que d'environ 40,000. On prétend cependant que le nombre des accidents causés par les autos est en décroissance. Alors, c'est la faute des travaux de voirie. Peut-être aussi les statistiques concernant les voitures, ainsi que le remarque M. Massard, manquent-elles de quelques éléments d'exactitude. Et surtout à partir d'un certain degré d'encombrement les chances d'accident se multiplient.

La circulation des piétons sur les trottoirs ne présente pas évidemment les mêmes périls, mais elle devient difficile. La cause principale en est dans les 4,000 édicules qui forment comme autant de récifs brisant le flot des promeneurs sur les trottoirs les plus fréquentés; et ces édicules ne paient que 426,000 francs de droits à la Ville! Ne pourrait-on installer ,ainsi que cela se pratique à Londres, ces éventaitaires, avertisseurs, bornes postales, etc., au rez-de-chaussée des immeubles riverains? — Et encore la circulation des piétons devrait être canalisée, l'obligation de ''garder sa droite'' sévèrement imposée; ainsi on éviterait ces remous de marée humaine d'où la prestesse même des parisiens a grand peine à se dégager. Quant aux étalages qui débordent, envahissent, obstruent, ils devraient être, sans exception, impitoyablement proscrits.

Les passages souterrains qui franchiront nos principaux carrefours présenteront une grande utilité; encore l'accès devra-t-il en être ménagé par des pentes douces, accessibles aux voitures pour enfants, et non par des escaliers comme au passage Marboeuf-Colisée.

La multiplication des refuges s'impose; c'est la meilleure sécurité pour le piéton. Et l'on devrait s'étonner que l'administration n'ait pas plus tôt et plus généralement fait droit aux réclamations des intéressés si l'on ne savait que l'obligation de placer un candélabre sur chacun de ces refuges détermine une dépense appréciable d'éclairage. Mais enfin si l'on veut que la traversée de la chaussée sur certains points de Paris ne demeure pas une tentative de suicide, il faut aviser. A la Porte-Maillot, il se produit en moyenne deux graves accidents par jour: une société protectrice des piétons ne se formera-t-elle pas, émule de la société protectrice des animaux ?

Toutes les théories d'ensemble, telles qu'on nous en offre au nom de l'Amérique ou de l'Angleterre, seront peu efficaces. Ce n'est que par la multiplicité de mesures sagaces, de travaux adaptés aux besoins de chaque quartier, que l'on mettra de l'ordre dans l'horrible confusion actuelle des piétons et des véhicules.

Nous ne pouvons passer en revue ni même résumer les solutions très nombreuses et très précises que M. Massard propose pour parer au désordre actuel de la circulation, mesures de détails qui visent ou les autos ou les omnibus, ou les fardiers, ou l'aménagement des carrefours, chaque péril, chaque inconvénient exige une réforme partielle et spécialisée.

Nous louons particulièrement M. Massard d'avoir discerné tous les éléments de la question, débrouillé le chaos, dégagé la situation de sa déconcertante complexité, plutôt que d'avoir préconisé quelque panacée qui constituerait un bluff inefficace. Si l'on impose à chaque responsable l'obligation salutaire, tout ira bien. Mais précisement ce sentiment des responsabilités collectives ou individuelles se dissipait dans la cohue des récriminations, cohue non moindre que celle dont nos rues sont le théâtre.

...Et nous, modestes promeneurs, jusques à quand, — aspectant le heurt tumultueux des véhicules et des humains, le flot grossissant qui bat la falaise des maisons, en serons-nous réduits à murmurer — Brizeux de l'Océan parisien: ''Ma barque est si petite et la mer est si grande'' !

EUGENE FLORNOY.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Voyagez sur la seule voie double ferrée

Entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO.

La plus belle voie et le meilleur équipement.
Rails d'acier 100 lbs à la verge.
Employés polis et attentifs.

7½ HEURES A TOTONTO

" INTERNATIONAL LIMITED "

(Le train le plus rapide du Canada)

Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

— ENTRE —

MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m. 7.30 p.m.
9.45 a.m. 10.30 p.m.

Service d'élégants wagons-buffets, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits sur les trains de nuit.

Prix réduits pour les différents points de la Côte du Pacifique

En force du 10 mars au 10 avril inclusivement.

Prix pour colons de seconde classe (passage simple) de

Montréal via Chicago à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore. — **$47.70**

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City, Mex. — **$49.00**

Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal pour Chicago, les lundi, mercredi et vendredi à 10.30 p.m. Lits disponibles pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou deuxième classe, sur paiement d'une somme nominale. Raccordement avec les trains ayant des chars de style semblable à Chicago.

MONTREAL-OTTAWA

Dép. à a8.30 a.m., b3.55 p.m., a8.00 p. m.

Montréal-Sherbrooke-Lennoxville

Dép. à a8.00 a.m., b4.16 p.m., a8.15 p.m.

MONTREAL-NEW YORK via D. & H. Co. Dép. a8.50 a.m., b3.20 p.m., a7.40 p.m.

MONTREAL - SPRINGFIELD ET MONTREAL-BOSTON via C. V. R. Dép. a8.31 a.m., a8.30 p.m.

(a) Tous les jours. (b) Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE. 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6903 ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

Le Train de †10.45 p. m, est

Le Train de Nuit Favori

Quitte Montréal plus tard que tout autre train et les voyageurs arrivent chez eux à Toronto, plus tôt.

Les nouveaux et spacieux wagons-dortoirs, pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ce train.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à *8.45 a.m, et *10 p.m.

PRIX REDUITS

EN FORCE DU 10 MARS AU 10 AVRIL 1911

BILLETS DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL A

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND, ORE., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE. — **$47.70**

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, MEXICO CITY, Mex. — **$49.00**

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

CHARS TOURISTES

Quittent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p.m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix pour lits: Winnipeg, $4.25, Calgary, $6.65, Vancouver et Seattle, $8.50.

Service de Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand'Mère

Chaque dimanche, le chemin de fer du Pacifique Canadien fera circuler des trains entre Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand'Mère comme suit:
9.10 a.m., dép. Montréal, arr. 10.00 p.m.
12.30 p.m. arr. Trois-Rivières, dép. 6.30 p.m.
12.35 p.m. dép. Trois-Rivières, arr. 6.15 p.m.
1.35 p.m. dép. Shawinigan Falls, dép. 5.15 p.m.
1.50 p.m. arr. Grand'Mère, dép.

Il y aura aussi un train quittant Grand'Mère à 9.00 a.m., Shawinigan Falls, à 9.15 a.m., arrivant à Trois-Rivières à 10.15 a.m., et, pour retour, quittant Trois-Rivières à 7.00 p.m., arrivant à Shawinigan Falls à 8.00 p.m. et à Grand'Mère à 8.15 p.m.

Wagon-lit pour Ottawa

Quitte chaque jour la gare de la rue Windsor, à 9.50 p.m.

Les passagers pourront rester à bord jusqu'à 8.00 a.m. Prix du lit, $1.50.

Service de Wagon-Café

entre Montréal et Québec sur les trains du matin et de l'après-midi

Montréal---Sherbrooke---Lennoxville

Quittent b8.25 a.m., b4.30 p.m., a7.25 p.m., a tous les jours. bTous les jours, excepté le dimanche.

BUREAUX DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

Aux GOURMETS

Le meilleur endroit à Montréal où l'on puisse déguster

Huitres, 'Clams' et Homards

C'EST CHEZ

Lanthier, 8 et 10 rue CRAIG EST

Salons particuliers pour Dames et Messieurs

L. L. LAFLEUR

LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures, Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yatchs à Gazol ne.

362-366 Notre-Dame Ouest

43 a 57 rue Dupré Montréal.

Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220 Marchands 548
Au bureau: Bell Main 4161
Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2 Notre-Dame-de-Grâces.

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRÈS, tracer, coudre, lire écrire.

Consultez le meilleur de Montréal

A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Le Specialiste Beaumier,

144, Ste-Catherine Est.

coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.

L'EXAMEN DES YEUX GRATIS

Spécialité : Yeux Artificiels

AVIS—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

Il recherche les Cas difficiles, désespérés. Ne achetez jamais des PEDLERS" ni aux magasins "A tout faire" si vous tenez à vos yeux.

COFFRE-FORT "MEILICK"

TOUTES DIMENSIONS

Coffre-fort avec siroir pour collectionneurs

Demandez Catalogue à

LUDGER GRAVEL, AGENT

26 Place Jacques-Cartier, Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE

Guérit les cors sans douleur PARTOUT 25 ¢

Franco par la poste sur prix. A. J. LAURENCE, pharmacien, Montréal.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties, l'INSTITUT DENTAIRE FRANCO AMERICAIN (Incorporée) 162 rue Saint-Denis, Montréal.

J.-H. RAINVILLE

Avocat

97 rue SAINT-JACQUES

Tél. Bell : Main 4458. Montréal.

Dr. PORCHERON

Dentiste

713 rue STE-CATHERINE EST

Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h.

Tél. Bell : Est 668.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS Limited

Royal Edward

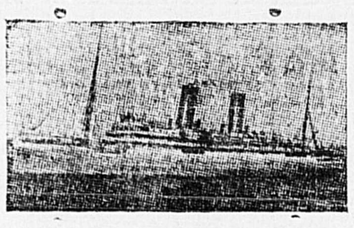

Royal George

LA LIGNE ROYALE

CANADA A BRISTOL

La plus rapide et la plus luxueuse moins de 6 jours en mer.

COURONNEMENT : 22 Juin 1911

Les billets pour départs de mai et de juin doivent être réservés immédiatement.

De Bristol		De Montréal.
20 Avril	ROYAL GEORGE	3 Mai
4 Mai	ROYAL EDWARD	17 Mai
18 Mai	ROYAL GEORGE	31 Mai
1 Juin	ROYAL EDWARD	14 Juin
15 Juin	ROYAL GEORGE	28 Juin

GUY TOMBS ou A. H. DAVIS.

EDIFICE de la BANQUE IMPERIALE, en haut, Montréal.

au FORUM

PATINAGE A ROULETTES avec musique.

SAMEDI ET DIMANCHE. Après-midi et Soir.

DERY

Graines

DE SEMENCE DE CHOIX

Les Meilleures du Pays

Vous saurez pourquoi en demandant le Catalogue

Le plus bel assortiment de graines de légumes, fleurs, gazon, grains de semence pour la ferme, plantes, etc., au-delà de 1000 VARIETES décrites et illustrées à profusion dans notre NOUVEAU CATALOGUE FRANCAIS, envoyé GRATIS SUR DEMANDE. Ecrivez de suite à

HECTOR L. DERY

48 Place Jacques-Cartier, MONTREAL. (Boîte 912.)

Parc Sohmer

Aujourd'hui matinée et soirée
Programme extraordinaire

ADMISSION : 10 CENTS

CARTES D'AFFAIRES

PIERRE F. CASGRAIN, B.A., L.L.M.
Avocat
Edifice Trust and Loan
Tél. Main 3240. 30 rue Saint-Jacques.

Le "Record" de Sydney annonçait froidement lundi que le "Bruce" était arrivé à Louisbourg avec trois passagers et un quart (with 3 1-4 passengers.)

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL JAC. CARTIER 145

LE CHAT SORT DU SAC

Le "Devoir" d'hier annonçait que M. George Kennedy était à Ottawa ces jours derniers pour s'entendre avec M. Foran au sujet de l'entrée du "Canadien" dans la N. L. U.

Naturellement, il s'agit de supplanter le "National".

La "Gazette" d'hier matin confirme également cette nouvelle.

M. Lecours, Adolphe pour les amis, aurait-il lui, un ancien président du "National", prêté son concours à M. Kennedy, l'organisation de l'équipe "franco-hibernian" ?

Est-ce possible de croire que les Bisaillon, les Dorval, les Ouimet, les Prince se seraient prêté à ce petit jeu de coupe gorge ?

Nous nous refusons à le croire au "Nationaliste" et nous attendons avec impatience des explications catégoriques de la part du bureau de direction du "Canadien" à ce sujet.

S'il est vrai que Kennedy travaille à s'assurer les services des joueurs de crosse du "National", il est temps qu'on le sache.

Si M. Kennedy veut détruire l'œuvre de l'A.A. d'A. Nationale au bénéfices de son gousset, il est temps que le public le sache.

Si tout le "scheme" du club Athlétique Canadien est un attrappe nigauds, un paravent pour faire du sport purement payant, il est temps que le public le sache.

Si M. Kennedy veut se servir de certains noms de Canadiens-français pour faire ses petites affaires personnelles, il est temps que le public en soit averti.

Au "Nationaliste", comme nous n'avons aucun lien qui nous rattache à personne nous pouvons donc parler hautement et clairement en temps opportun.

Nous voulons bien attendre, avant d'enlever les masques des petits et des grands, donner le temps aux intéressés de dire au public ce qui en est. ...

La "Presse" et la "Patrie" qui vante à son de trompettes les pas et démarches de MM. Kennedy et Lecours, devront dire toute la vérité — une fois n'est pas coutume !

Il s'agit de défendre l'A.A. d'A. N. contre quiconque voudra lui porter atteinte, hypocritement ou en face. Nous ferons tout notre devoir si cruel, soit-il.

TANCREDE MARSIL.

LA RÉCIPROCITÉ N'EST PAS RATIFIÉE

Le Congrès Américain a été dissout samedi, à midi.

Le Président des Etats-Unis a convoqué pour le 4 avril une session extraordinaire au cours de laquelle l'entente Taft-Fielding sera mise à l'étude.

Washington, 4. — Le 61ème Congrès des Etats-Unis d'Amérique s'est terminé cet après-midi sans ratifier la question du tarif de réciprocité avec le Canada.

Le traité ne sera donc pas passé, pour le présent du moins.

Le président Taft a cependant décidé qu'au 62ème Congrès on discuterait de nouveau la question aussi brièvement que possible. A cet effet, il a convoqué une session extraordinaire, le 4 avril prochain, alors que les Chambres décideront si oui ou non le Congrès devra accepter le traité.

Le RENFREW à OTTAWA

Cinq à six cents personnes. — Fin de saison.

OTTAWA EST BATTU PAR SA FAUTE PAR UN SCORE DE 7 A 6. — TROP DE CLOTURE.— TAYLOR BRILLE ET KERR SE DEROBE

Ottawa, 4. — Service spécial. — Le Ottawa et le Renfrew viennent d'entrer sur la glace à l'Arena, ce soir: il est 8 h. 40.

Les deux équipes sont en bonne condition, la glace est belle, mais l'enthousiasme n'existe plus: c'est la fin de la saison du hockey!!!

Le Ottawa joue en amateur, presque sans vigueur apparente. Lesueur évite les plus mauvais coups. La fin de la première période est exempte de brutalité.

Score final de la première période: Ottawa, 4 ; Renfrew, 2.

Composition des équipes :

Ottawa		Renfrew
Lesueur	Buts	Lindsay
Lake	Points	S.Cleghorn
Shore	Couverts	Taylor
Darragh	Rover	Vair
Walsh	Centre&	Smith
Ridpath	Ailes droite	O. Cleghorn
Kerr	Ailes gauche	Rowe

Stuart et Currie, substituts pour Ottawa, et Gilmour et Ronan, pour Renfrew.

Arbitres : A. Russell Bowie et Duncan Campbell.

Peu de temps après la mise au jeu, Taylor s'empare du puck, fait une course, passe à Rowe qui compte.

A la reprise, Cleghorn monte avec la rondelle et prend Lesueur en défaut. Le Ottawa semble jusqu'ici dormir. Rowe va à la clôture pour avoir donné un croc-en-jambe à Lake.

Sur une passe de Lake, Walsh score, puis Shore, puis Walsh, puis Ridpath. C'est la procession, c'est le réveil du club local. Darragh aide puissamment Walsh. Ridpath joue superbement.

Cette période fut intéressante et le jeu rapide. Ottawa, cependant, semble s'amuser aux dépends des Renfrew.

DEUXIEME PERIODE

La deuxième période commence à 9 hrs. 25. Ronan remplace Vair sur l'équipe du Ottawa.

Au vestiaire, avant la deuxième période, Kerr a voulu enlever son costume, refusant de jouer de toute la partie s'il n'entrait de suite sur la glace.

Walsh, au début, s'empare du puck, fait une descente rapide et tire — le coup rate.— Courses inutiles de part et d'autre.

De nouveau, Walsh s'empare du puck et compte.

Les visiteurs reprennent de la vigueur et successivement Smith, Taylor Ronan et Smith comptent pour le Renfrew. Taylor fait une partie brillante. Walsh tire, mais l'umpire déclare "off-side". Le public réclame, "le diable est dans la cabane". On change d'umpire car Ottawa refuse de continuer avec ce supporteur du Renfrew.

M. Devine du Renfrew est appelé mais Lesueur proteste. Comme les deux clubs ne peuvent s'entendre, Bowie, l'arbitre est nommé lui-même.

A la reprise, Smith frappe Lake et Cleghorn, Darragh et Taylor prennent également le chemin de la clôture pour avoir pratiqué la boxe et le bâton.

Sans Lesueur, le Renfrew compterait un score plus élevé.

Currie remplace Stuart sur l'équipe du Ottawa. Score final de la deuxième période: Renfrew, 6 ; Ottawa, 5.

Au cours de cette période, le jeu fut tout à l'avantage du Renfrew. Le jeu de Taylor fut particulièrement brillant et efficace. Les joueurs locaux, par leur amour immodéré de la clôture, furent cause du score élevé du Renfrew.

TROISIEME PERIODE

A la reprise, Rowe tombe sur la glace, pris de crampes. Darragh est mis à la clôture pour avoir frappé Taylor, Ridpath va à la clôture peu de temps après pour la même offense.

On dirait que le mot d'ordre est donné et que le Ottawa cherche à assommer Taylor.

Pendant que nos joueurs locaux ornent la clôture, Taylor et Ronan font du bon travail et comptent.

Currie et Darragh parviennent à compter sur une combinaison.

Oddie Cleghorn et Lake se battent et vont à la clôture. On s'aperçoit que Kerr manque sur l'équipe du Ottawa dans la dernière période.

SOMMAIRE

1—Renfrew, Rowe..... .... 2m.
2—Renfrew, O. Cleghorn... .... 2m.
3—Ottawa, Walsh..... .... 1m.
4—Ottawa, Shore..... .... 2m.
5—Ottawa, Walsh..... .... 4m.
6—Ottawa, Ridpath .... 6m.
Fin de la 1ère période.
Ottawa, 4.
Renfrew, 2.
7—Ottawa, Walsh..... .... 3m.
8—Renfrew, Smith .... 2m.
9—Renfrew, Taylor..... .... 3m.
10—Renfrew, Ronan, ... 5m.
11—Renfrew, Smith .... 2m.
Fin de la 2ème période.
Renfrew, 6.
Ottawa, 5.
12—Renfrew, Ronan .... 5m.
13—Ottawa, Darragh..... .... 3m.
RESULTAT FINAL: OTTAWA, 6 ; RENFREW, 7.

La Raquette

LES COURSES DU HOLLY.—FABRE TOUJOURS PREMIER

FABRE, l'invincible petit coureur du National a gagné, hier après-midi, le "steeple chase" du Holly.

H. Maurault, du National se classa bon second avec P. S. Gale, de l'Emerald, en troisième.

Temps respectif : 17.58 : 18 : 18.-05.

Vinrent ensuite dans l'ordre suivant: H. Mackay, M.A.A.A. ; D. E. McMahon, Holly ; J. McMahon, Holly ; H. Hébert, National ; E. C. Baker, Holly et V. R. Golden, Holly.

Arbitre, Arthur Lamalice ; juges, J. W. O. Ledoux et Gagnon, du National ; le prés. Petch ; J. G. A. Decelles, P. E. Lamarche du Montagnard ; A. C. Calder, R. Vaux, Burns, Tancrède Marsil.

Notes Sportives

Les parts que possède l'ami Raphaël, comme secrétaire du Club Athlétique Canadien", sont toujours sur le marché.

M. Zotique Duchesneault offre également les siennes en vente: avis à George.

La "baloon" de Barlatier constituera un numéro du programme des attractions du King Edward Park cet été.

Le pilote du sphérique "La Presse" ferait-il partie de l'école d'aviation tant vantée?

Une devinette:—A qui appartient la "baloon":
A "La Presse" ou à M. Laurendeau, promoteur du King Edward Park?

Qui a transporté la "baloon" à Ogdensburg?

C'est une "baloon"! C'est une "baloon"! qui vient de Paris ou d'Ogdensburg?.....!!!

Quand donc, aurons-nous, chez nous, du vrai et bon sport?

Le joueur "Pouvoir" qui figure sur l'équipe du "Canadien", jouera peut-être cet été sur l'équipe de crosse que voulait former Kennedy!

Lalonde et Gauthier n'ont pas encore signé, Raphaël, car ils sont sans option pour le compte de Con Jones!

On parle du retour de Hack à Montréal. Qui donc veut emplir. — Décarie serait-il obligé de racheter ses poids?

Quand on plaide, on ne sait jamais ce qui peut en résulter. Faute d'argent, on accepte souvent une jument trotteuse!!!...

Certains clubs de la N. L. U. n'ont pas voulu accepter la substitution du "Canadien" au "National", pense Murphy!

Les Wanderers ont écrasé le Ottawa, jeudi soir dernier. Le hockey devient comme la lutte à Montréal!!!.....

L'équipe "franco-hibernian" de Kennedy en a vu de jaune à Renfrew. C'est d'la faute du coffre?

Encourageons la formation de la ligue des "minimes". Il n'y aura pas de "fake" dans celle-là!!!

Le "Bulletin" parie que personne ne répondra à ses articles. — Allons, du courage les gars!

BAPTISTE CANAYEN.

Les brochures de M. Bourassa

Les deux brochures de M. Bourassa sur la Convention Douanière, l'anglaise et la française, sont actuellement en vente au prix de dix sous pour celle-ci et de quinze sous pour l'autre, plus les frais de port.

La publication de la troisième brochure sur le clergé et la politique a été forcément retardée par l'absence de notre directeur et les travaux de la session.

Nous signalons le fait à tous ceux qui nous ont déjà adressé des commandes et qui pourraient être surpris de notre retard à les remplir.

Feu L. A. Gendron

Les funérailles du regretté L. A. Gendron, C. R. de Saint-Hyacinthe, auront lieu lundi matin, à 9 hrs 1-2, à l'arrivée du train de Montréal.

Intrépides Marcheuses

ELLES PARCOURRENT A PIED LA DISTANCE DE BALTIMORE A WASHINGTON.

Baltimore, Md., 4. — Trois jeunes filles ont entrepris une marche de Baltimore à Washington, soit une distance de 40 milles, et ce pour acquitter un pari. Elles ont parié qu'elles se rendraient, "à pattes" jusqu'à la capitale américaine pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mlle Marie Soeder, de la rue Monroe Nord.

Mlles Soeder, Pauline Kohlerman et Marie Gallagher sont les intrépides marcheuses. Elles sont parties à 6 heures ce matin et s'attendaient à arriver à Washington ce soir.

Les jeunes filles portaient chacune son goûter. Elles avaient recouvert leurs vêtements d'un cache-poussière et enfermé leurs jolis pieds dans de fortes chaussures.

Au Parc Sohmer

On nous promet pour demain, dimanche après-midi et soir, un programme très varié et intéressant du commencement jusqu'à la chute du rideau. La Direction qui n'a rien négligé jusqu'à présent pour plaire à sa nombreuse clientèle, s'est surpassée cette fois-ci. Ceux qui y prendront part sont les suivants:

LES QUATRE ERNERTOS, gymnastes aériens de grande réputation qui ont obtenu un succès colossal à tous les endroits où ils ont donné des représentations, et surtout en Europe, d'où ils arrivent. Engagés à un haut prix.

LES FRERES ROMANO, jongleurs avec haches. Acte très émouvant et de haute nouveauté. Ils ont été félicités personnellement par l'ex-roi Manuel lors d'une représentation donnée en présence de la Cour, à Lisbonne. Ils ont été engagés spécialement à New-York, pour le Parc Sohmer.

LES MARIONNETTES DE RHOAD, sous la direction de M. et Madame d'Esta, Théâtre en miniature, orchestre, chants, ballet, acrobates, etc. Très jolie représentation et mise en scène avec effets de lumières électriques.

LES FRERES ZARRELL, acrobates et équilibristes étonnants par leur force et leur agilité. On les considère parmi les meilleurs qui voyagent sur la scène du vaudeville américain. Engagés à Boston à un fort salaire.

LES DEUX PIERROTS, homme et femme, acte musical très chic. Excellents interprètes de divers instruments, surtout le violoncelle. Jolis costumes, et effets de scène.

LES GABBERT, homme et femme, équilibristes sur tables, chaises, etc. Ils ont figuré avec succès dans tous les principaux théâtres des Etats-Unis. C'est leur première apparition au parc Sohmer.

La partie musicale sera sous la direction du professeur J. J. Goulet, directeur de l'Orchestre Symphonique, pendant l'absence temporaire de M. F. X. Larose.

"Après moi"... le Duel

DEUX FILS D'ECRIVAINS CELEBRES SE BATTENT AU SUJET DE LA PIECE DE BERNSTEIN.

Paris, 4.— Georges Claretie, fils de l'administrateur de la Comédie Française, a été blessé légèrement au côté droit aujourd'hui dans un duel à l'épée avec Léon Daudet, fils de l'écrivain Alphonse Daudet. Le duel est le résultat de critiques acerbes de la pièce de Bernstein "Après moi". Cette œuvre a provoqué des désordres tels que le premier ministre Monis a hier ordonné de la retirer de la Comédie Française.

L'Emancipation en Russie

LES PAYSANS SONT EN LIESSE. ON CHANTE DES "TE DEUM" DANS LES EGLISES

St-Pétersbourg, 4.— Les paysans de Russie sont en liesse aujourd'hui à l'occasion de l'émancipation des serfs. Des réjouissances publiques sont organisées partout et dans toutes les églises, on a chanté le "Te Deum."

Le czar Nicolas, la czarine et l'impératrice douairière Marie étaient présents à la cérémonie de la Cathédrale de Kazan. Il y avait aussi des délégations de paysans, des membres de la Douma, un grand nombre de militaires et autres personnages.

La Crémaillère

Le docteur Henri Renaud pendait hier la crémaillère à ses nouveaux bureaux, 41 rue Sainte-Catherine Est. La fête a été très jolie par son cachet littéraire et artistique.

Feu A. Lefebvre, M.D.

Nous avons appris avec regret la mort du Dr Adolphe Lefebvre, domicilié No 68 rue Cherrier. Le Dr Lefebvre a succombé à une syncope. Il était le fils de feu le major Gaspard Lefebvre, et le neveu de l'hon. juge Dugas.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures.

Les grandes Conférences de Paris

La "Revue Hebdomadaire" a le droit exclusif de publier "in extenso", en les illustrant, les conférences données en 1911, à partir de janvier, par la "Société des Conférences" sur "Molière", sur "Verdi" et sur "La Société sous le second Empire."

Représentant canadien : M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

A l'Union Catholique

Il y aura séance à l'Union Catholique, le dimanche 5 courant, à l'heure ordinaire.

Monsieur Alphonse Leclaire, ancien président de l'Union Catholique et propriétaire de la Revue Canadienne sera le conférencier.

Il a pris pour sujet : Les Arabes ou souvenirs d'un voyage au désert de Sahara.

Tous les membres de l'Union Catholique et les amis de l'œuvre sont invités à assister à cette séance à laquelle le conférencier racontera ses impressions sur la visite récente qu'il a faite à ce pays et sur les coutumes du peuple arabe.

Soirée et Euchre

Les membres du Cercle Bruchési de l'A.C.J.C. organisent pour mercredi, le 15 mars prochain, une soirée de euchre.

Cette soirée aura lieu dans la salle de l'Ecole Meilleur, rue Fullum près Ontario, et commencera à 8 hrs p.m. Les paroissiens de Saint-Eusèbe et tous les jeunes gens de la ville devraient se faire un devoir d'aller encourager un cercle de jeunesse qui poursuit un bel idéal. Nous souhaitons aux membres du Cercle Bruchési le succès plus complet. Les billets sont en vente au Presbytère Saint-Eusèbe chez le Directeur du Cercle.

L'emprunt Mexicain

Cherbourg, 4. — José Ives Limantour, ministre des finances du Mexique s'embarquait jeudi sur le "Kronprinz Wilhelm", pour New-York.

Le ministre avait reçu mission de placer en Europe un emprunt de 10,000,000 de dollars.

La moitié de cet emprunt a été enlevée, mais le ministre a déclaré qu'il ne voulait pas disposer de l'autre moitié à présent.

Dans une entrevue récente, à Paris, M. Limantour avait dit que pour ramener la paix au Mexique, il fallait que les révolutionnaires missent bas les armes, afin que le gouvernement traitât dignement et honorablement ceux qui ont mis en danger la sécurité et le crédit du pays.

Les Académiciens

LEURS NOMS ET LEUR AGE

Pour la première fois depuis longtemps l'Académie Française est au complet.

Voici le nom des Quarante—Immortels par courtoisie et dont tout seront oubliés dans dix ans :

MM. Jean Aicard, Maurice Barrès, René Bazin, Paul Bourget, Eugène Brieux, Francis Charmes, Jules Claretie, Denys Cochin, Paul Deschanel, Maurice Donnay, René Doumic, Mgr Duchesne; MM. Emile Faguet, Anatole France de Freycinet, Gabriel Hanotaux, comte d'Haussonville, Paul Hervieu, Henri Houssaye, Etienne Lamy, général Langlois; MM. Henri Lavedan, Ernest Lavisse, Jules Lemaitre, Pierre Loti, Frédéric Masson, Alfred Mézières, comte de Mun, Emile Ollivier, Henri Poincaré, Raymond Poincaré, Marcel Prévost, Henri de Régnier Alexandre Ribot, Jean Richepin, Edmond Rostand, Henry Roujon, marquis de Ségur, M. Thureau-Dangin, marquis de Vogüé.

Un de nos confrères, indiscret et cruel, donne leurs âges. Voici l'échelle des années qui les ont vus naître.

1825, Emile Ollivier ; 1826, A. Mézières; 1828, Ch. de Freycinet ; 1829, marquis de Vogüé ; 1837, Thureau-Dangin ; 1839, général Langlois ; 1840, Jules Claretie; 1841, comte de Mun ; 1842, Ernest Lavisse et A. Ribot; 1843, comte d'Haussonville et Mgr Duchesne 1844, Anatole France ; 1845, Etienne Lamy; 1847, Emile Faguet et Frédéric Masson; 1848, Jean Aicard, Henry Houssaye et Francis Charmes ; 1849, Jean Richepin; 1850, Pierre Loti; 1851 Denys Cochin; 1852, Paul Bourget ; 1853, Jules Lemaitre, marquis de Ségur, René Bazin, Gabriel Hanotaux et Henry Roujon; 1854, Henri Poincaré ; 1857, Paul Deschanel et Paul Hervieu; 1858, E. Brieux; 1859, Henri Lavedan et Maurice Donnay; 1860, René Doumic et Raymond Poincaré; 1862, Maurice Barrès et Marcel Prévost; 1864, Henri de Régnier; 1868, Edmond Rostand.

Ces quarante académiciens portent sur leurs têtes — à eux tous — 2,491 printemps !

Lord Dudley démissionne

LE GOUVERNEUR-GENERAL DE L'AUSTRALIE ABANDONNERA PROCHAINEMENT SON POSTE.

Melbourne, 4. — Lord Dudley a résigné le poste de gouverneur-général de l'Australie. La nouvelle est maintenant officielle.

On croit que lord Denman, président suppléant de la Chambre des Lords, succèdera à Son Excellence.

Le salaire attaché au poste de Gouverneur-Général de l'Australie est de $50,000.

Lord Dudley était au nombre des quatre pairs mentionnés comme successeurs de Lord Grey avant la nomination du duc de Connaught. Il se rendit en Australie en 1908, comme quatrième gouverneur-général et succéda à Lord Northcote. En se rendant à son nouveau poste, il passa par Québec où il assista aux fêtes du Tricentenaire. Il faisait partie de la suite du Prince de Galles. De 1902 à 1906, il fut Lord Lieutenant de l'Irlande. Au commencement de sa vie publique, il était conservateur en politique mais devint plus tard partisan du Home Rule et du présent Gouvernement Britannique. Lord Dudley est âgé de 44 ans.

Il a fait le tour du monde et a étudié de près les divers systèmes coloniaux. Il suivit Lord Roberts à la guerre du Sud-Africain. C'est un fervent du yachting et un excellent cavalier. Il n'avait que 18 ans lorsque son père mourut, le laissant héritier d'une immense fortune. Lorsqu'il était à Dubin on raconta qu'il vivait sur un pied de $500,000 par année alors que le gouvernement n'en allouait que $100,000.

Cours de Solfège

CONCERT DU 25 AVRIL

Le prof. J. J. Goulet, prie toutes les personnes faisant partie des chœurs d'assister à la répétition lundi soir à 7.30 heures.

On commencera bientôt les répétitions avec solistes et orchestre.

Le programme qui sera exécuté comprend des extraits de Faust et tout le premier acte de Mireille, deux des œuvres de Gounod.

Les noms des solistes qui chanteront, au Monument National, au concert du cours de Solfège sera une agréable surprise pour le public.

Aux Avocats et aux Hommes d'Affaires

POUR VOS TRAVAUX DE VILLE :

FACTUMS,
BROCHURES,
PROGRAMMES,
TETES de LETTRES,
CIRCULAIRES,
ENVELOPPES,
CARTES d'AFFAIRES,
ETC., ETC.

Travail Rapide et Soigné.

ADRESSEZ-VOUS AU

"DEVOIR"

71a RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

The Malouf Mines LIMITED

58 Rue Saint Jacques,
Montréal, - - - - Québec.

Capital : $200,000.00

BUREAU DE DIRECTION

J. C. BISAILLON, exportateur. T. A. BRUNET, capitaliste.
ARTHUR DAGENAIS, Commerçant. VICTOR LEVESQUE, Commerçant.
JACQUES ST-JEAN, Pharmacien. J. E. BEAUDOIN, Capitaliste.
ARMAND TRUDEL, avocat.

INCORPORATION

En avril 1909, H. C. Bellew, W. R. Matthews, A. A. Brereton, A. Ross, de Montréal, et R. K. Malouf, de Haileybury, Ont., obtinrent de la province d'Ontario, les LETTRES PATENTES de cette compagnie.

DEBUT

Une tenue de livres convenable a été adoptée, des LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES ont été ajoutées à la CHARTE, les travaux d'après l'avis de M. A. R. Webster, ingénieur et homme de mines sont très avancés.

Un puits a été creusé à 100 PIEDS, sur une VERITABLE FISSURE, donnant des résultats d'analyses d'argent, à différents niveaux, et cette mine est bien définie, d'une largeur de 18 pouces.

DEVELOPPEMENT REQUIS

L'avancement du puits demande l'installation de machineries modernes. La compagnie offre en vente des actions à 20 CENTS. Les indications encourageantes à profondeur, font prévoir à la direction qu'elle aura sous peu une expédition de minérai contenant des valeurs d'argent. La propriété consiste en 40 ACRES, situés à TROIS MILLES ET DEMI du chemin de fer, un chemin du gouvernement, en bon ordre, donne accès à l'endroit des opérations.

LA VALEUR du PLACEMENT

Le prix de ces actions est le MINIMUM de leur VALEUR. Cet argent sera aussi bien dépensé que celui que cette compagnie a employé pour cet avancement, et elle est sincère dans sa conviction que les DIVIDENDES seront bientôt sous peu.

RECORD

Les quelques personnes désintéressées et dignes de confiance qui ont examiné les livres de la compagnie ont constaté et affirmé son économie, sa sage direction et son état avancé.

NOTES

La situation de la mine Malouf est exceptionnelle, car elle est située dans le même arrondissement que les fameuses mines Crown Reserve, Témiskaming et Témiskaming Hudson Bay qui ont payé et payent encore de gros dividendes, et tout l'argent extrait des mines de Cobalt l'a été aux alentours de la mine Malouf.

Voici quelques renseignements sur ce que les mines mentionnées plus haut ont déjà rapporté.

$160 dans la Crown Reserve a rapporté $15,000 en trois ans.
$160 dans la Temiskaming a rapporté $10,000 en cinq ans.
$100 dans la Temiskaming Hudson Bay a rapporté $100,000 en cinq ans.

La mine Malouf n'en est plus à des expériences, car toutes les expériences sont faites et rendues au deuxième stage, elle est à la veille d'expédier du minérai et la veine d'argent est d'une formation parfaite dans le Diabase. Nous avons démontré amplement les qualités de ce placement ainsi que ses avantages, la modicité du prix le met à la portée de toutes les bourses.

N'hésitez pas à acheter maintenant et remplissez le coupon ci-dessous donnant le nombre d'actions que vous désirez.

THE MALOUF MINES, LIMITED.

58 rue Saint-Jacques. Montréal, Qué.

MESSIEURS,

JE, SOUSSIGNE, souscris pour ..... actions entièrement acquittées, et non assessables du capital actions de THE MALOUF MINES LIMITED au prix de 20 CENTS l'action pour lesquelles vous trouverez ci-inclus la somme de ($.....) ..... piastres

Nom .....

Adresse .....

Daté à ..... 19.....

N. B. — LES ACTIONS DEVRONT NECESSAIREMENT MONTER DANS UN AVENIR RAPPROCHE.

THE MALOUF MINES, LIMITED.

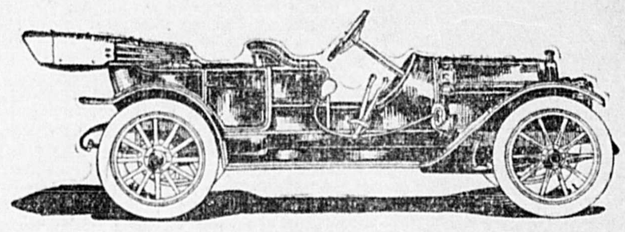

Hudson 33 Pony Tonneau

L'automobile de la plus grande valeur est la HUDSON "33" pour 1911. Cette voiture contient 900 parties de moins que n'importe quelle autre de même dimension et de même pouvoir. Elle est à l'épreuve de la poussière et par conséquent de l'usure. Les soupapes, et toutes les parties mobiles sont parfaitement recouvertes et protégées contre la poussière.

Catalogue et démonstration pour ceux qui en font la demande.

"Pony Tonneau", avec accessoires complets . .	$2,050.00
Voiture de Promenade, avec accessoires complets .	$2,000.00
Torpille, avec accessoires complets	$2,100.00

THE MOTOR IMPORT Co., of Canada Ltd
AUTREFOIS
THE WILSON BROS MOTOR Co., Limited
Raccordement Privé. EDIFICE DU FORUM TEL. UP. 2600.

Echos et Commentaires

L'échevin L. A. Lapointe a créé l'autre jour, au conseil municipal, un proverbe : "La Ville de Montréal, a-t-il dit, est la vache à lait de la Province de Québec."

Une vache ne donne du lait qu'en autant qu'on en prend soin. Si le premier ministre ignore cela (lui qui s'y connaît pourtant en bétail électoral), son collègue de l'Agriculture devrait bien le lui dire. Et si le Gouvernement qu'on appelle provincial parce qu'il gouverne la Ville de Montréal, ne cesse de la vendre en gros et en détail aux grandes compagnies, à la longue, la vache pourrait bien tarir.

La "Patrie" affiche dans les pharmacies des pancartes où nous avons relevé les lignes suivantes :

"Les avis de naissances, mariages, "décès, services, avis, nécrologies, et "annonces DOUTEUSES doivent être "signées d'un nom responsable". (C'est la "Patrie" qui souligne).

Nous ignorons à quoi l'épithète "douteuses" s'applique ; si c'est à la langue dans laquelle sont rédigées les annonces, elles le sont toutes, douteuses.

L'ex-échevin Dubeau — "ex" depuis hier — nous disait en rentrant de Québec qu'il est impossible même de deviner ce que la majorité des députés pense du bill de la Montreal Tramways Co.

Evidemment, ces messieurs n'ont pas les mêmes raisons que nous de s'indigner: et qui sait, plusieurs en ont peut-être d'excellentes pour ne pas s'indigner.

Le "Canada", 1er mars (éditorial) : "....la transaction qu'il s'agit de légaliser est trop AVANTAGEUSE pour ceux que la testatrice avait l'intention D'AVANTAGER....."

Si quelqu'un peut se plaindre d'être AVANTAGE d'une manière DESAVANTAGEUSE, ce n'est sûrement pas le "Canada", qui touche $45,000 par an pour commettre de semblables idioties.

Si la Montreal Water & Power Company ne réussit pas à faire acheter par la ville de Montréal, au coût de quelque $8,000,000, son installation que l'ingénieur municipal se fait fort de renouveler en l'améliorant pour moins de $2,000,000, elle n'aura qu'à faire régler la question par la Législature, corps précieux que la Providence nous a donné pour solutionner les problèmes qui dépassent la compétence de notre administration. C'est si facile et si commode : un petit bill privé vers la fin de la session, imprimé dans les caves du "Soleil" et présenté devant la Chambre par un député soucieux des intérêts de la ville qu'il a l'honneur de représenter, et grâce à la bienveillante majorité de députés que les électeurs des soixante-treize comtés ont envoyés à Québec pour représenter Montréal..... le truc est joué.

Comme la petite administration municipale de la petite ville de Montréal n'a pas voulu accepter les conditions que la grosse compagnie des tramways a daigné lui poser, celle-ci revient avec son bill épouvantail. "Allez mes petits, pourrait dire M. Robert, allez, marchez, sans quoi je vous ferai dévorer par Croquemitaine Gouin et Godfroy l'Ogre".

Au lieu de gonfler un ballon avec du gaz qui ne peut pas l'enlever la "Presse" doit dépenser son argent à augmenter les salaires de ses reporters. Ceux surtout qui se sont occupés du "sphérique" l'ont bien mérité.

La "Patrie" du mercredi 1er mars : "L'expression enfant de..... vaut $5 de dommages nominaux et $5 de frais. C'est du moins à ce chiffre qu'elle a été terrifiée hier..."

Parlez-nous au moins de la coquille qui renforcit l'expression.

Les journaux annonçaient hier qu'un dangereux bandit venait d'être "pincé".

Mais je croyais, dit l'Idiot, qu'on n'imposait pas à la prison de châtiments corporels....

La "Patrie" de vendredi nous cite du Boileau et dit :

"Cent fois sur le métier remettez votre travail "(sic).

Ceci nous fait penser à Lolotte, dans Jack de Daudet qui répétait gravement "Moi je crois à l'amour comme je crois au bon Dieu".

Voici le journal du citoyen bien connu qui vient de découvrir un troisième cochot sous le Palais de Justice. C'est à croire que ces types-là cherchent leurs locations.

On affirme que le correspondant à Québec de la "Patrie" se fait préparer son compte rendu par un monsieur très au courant du bill des tramways.

Heureusement que la "Patrie" est un journal indépendant.

Le reporter des Tribunaux civils à la "Patrie" écrivait vendredi dernier: "La Compagnie gagne sa cause par 17 pieds".

Certainement, et avec le rédacteur, ça fait 18.

AVIS. — Les fonctionnaires et ouvriers municipaux qui désirent une augmentation de salaire sont priés de s'adresser à la Législature avant la fin de la présente session, le Conseil de la Ville de Montréal n'ayant pas compétence en la matière. — **L.-O. DAVID**, greffier de la Cité.

Québec, 5. — Les échevins de Montréal ont causé toute une sensation dans la vieille capitale cette semaine. Tout le monde en les voyant si chics, si bien habillés, si élégants les prenait pour des Parisiens. On les arrêtait dans la rue pour avoir l'adresse de leur tailleur.

Les édiles de la Métropole répondaient de bonne grâce en disant:

Mais, notre tailleur, il est connu, c'est Jean Hudon, 29 rue Sainte-Catherine Ouest.

Le Ballon et Victor Hugo

Les gens de Verchères ont tiré sur le ballon de la "Presse".

Victor Hugo avait prévu la chose dans "Ruy Blas" quand il disait :

Crevant votre ballon au milieu des risées,
Fait sortir tout le vent de ces billevesées.

DECES

BRUNEL.—A Montréal, le 2 mars à l'âge de 67 ans, est décédée Dame F. X. Brunel, mère de L.-P. Brunel, voyageur de commerce.

Les funérailles ont eu lieu le 4 courant.

DUPRE.— A Montréal, le 4 mai 1911 à l'âge de 22 ans et 11 mois est décédé, Emile Dupré.

Les funérailles auront lieu lundi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1341 rue Des Erables, à 7 hrs. 45 a.m., pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parce que Nationaliste....

L'autre soir, à la Commission des Chemins de fer, pendant que M. Bourassa, au simple titre de citoyen de Montréal, disséquait le bill des tramways, un vieil avocat anglais disait à son voisin, journaliste libéral très connu : "Décidément, c'est un des meilleurs discours que j'aie entendus. Pour ce discours je lui pardonnerais d'être nationaliste."

Cet excellent avocat a déjà pu constater que le chef du mouvement nationaliste n'est ni un démagogue ni un hystérique, qu'il sait discuter les textes de loi et les questions financières.

S'il veut bien suivre d'un peu plus près le mouvement, il constatera que c'est précisément en sa qualité de nationaliste, "et parce que nationaliste", que M. Bourassa a fait son discours de jeudi.

On a voulu présenter aux Anglais le nationalisme comme une sorte d'épouvantail, ou tout au moins comme un mouvement dont l'objet unique était la revendication de certains droits nationaux ou religieux.

Le jour où ils viendront y regarder d'un peu plus près, ils constateront qu'on les a odieusement trompés sur ce point comme sur tant d'autres.

Les nationalistes se sont, plus qu'aucun autre groupe, préoccupés des questions purement économiques.

On n'a qu'à feuilleter la collection de ce journal, à y lire les grands articles d'Asselin, pour voir quelle importance nous leur donnions dès le début.

Du reste, dans la politique provinciale, c'est sur les questions économiques: administration des forêts, mise en valeur du domaine national par la colonisation, location des forces hydrauliques, etc., qu'a surtout porté notre effort.

Dès 1903 et même 1901, nous réclamions la plus grande partie des réformes qu'on traitait alors de chimériques, mais auxquelles la Commission de conservation de M. Sifton et les meilleurs spécialistes sont en train de donner l'appui de leur nom.

Dans la politique fédérale nous nous sommes pareillement intéressés aux questions de chemins de fer, de tarif, et surtout à ce grand problème d'immigration dont les conséquences sociales et économiques sont énormes.

Qu'on relise les discours de M. Bourassa, les brochures d'Asselin, et l'on trouvera partout ce souci des intérêts économiques.

C'est le même état d'esprit, c'est la même préoccupation de TOUS les intérêts nationaux qui nous ont fait descendre dans l'arène municipale.

La qualité de nationaliste oblige à envisager toutes les questions de portée générale du point de vue exclusif des intérêts de la nation ; elle oblige aussi à s'occuper de TOUS ces intérêts.

On a accumulé sur notre route beaucoup de préjugés ; les faits se chargent tous les jours d'en dissiper quelques-uns.

La lumière finira bien par l'emporter sur la conspiration du mensonge.

PIERRE LABROSSE

Le violoniste Mischa Elman

Mischa Elman, le jeune violoniste virtuose qu'un auditoire très nombreux a applaudi jeudi soir à la salle Windsor, a-t-il vraiment du tempérament ? Plusieurs de ses auditeurs ont dû se le demander pendant le concert.

Chose curieuse, Elman nous a frappé beaucoup plus l'intelligence et l'imagination que le cœur. Il y avait pourtant du sentiment dans quelques-uns de ses morceaux, infiniment de grâce. A preuve "l'Andante" et le "Rondo" de la "Symphonie Espagnole", de Lalo, le "Standchen", de Schubert, le "Rigaudon" de Monsigny-Franko, "l'Andantino" de Martin-Kreisler, la valse entraînante de ce dernier, et enfin la "Méditation", de Cottenet. L'artiste a joué ces pièces avec une science consommée ; mais — nous pouvons peut-être nous tromper, — quelquechose manquait, ce quelquechose qui ne se définit guère, qui vous emporte, vous ravit, vous touche jusqu'au plus profond de l'âme.

Mischa Elman est petit. Sa physionomie est sévère et cela semble étrange chez un homme si jeune. Il avance avec fermeté sur le bord de la scène. On l'applaudit et il fait trois saluts très accentués mais peu élégants. Pas un sourire. L'auditoire se tait, car l'artiste, très droit, très cambré, le regarde avec des yeux d'où jaillit un commandement au silence le plus respectueux. Il prend d'assaut, on dirait, ses premières mesures, et il contrôle l'assurance la plus imperturbable. Les difficultés, il s'en moque : variations, notes piquées, tierces, quintes, notes suraiguës, il passe à travers tout cela avec une rapidité vertigineuse. Les "allegro" courent, volent comme par enchantement. Le jeu est clair, sonore, par ci, par là, capricieux, aux besoin, et c'est un charme de plus. En un mot Elman possède avant tout une technique puissante et une observance soutenue des indications renfermées dans chaque œuvre qu'il interprète. Ces caractéristiques lui valent probablement sa renommée et sa personnalité. Ceux qui prétendent qu'on ne doit pas mettre un peu de soi-même dans l'interprétation d'une œuvre ont dû revenir enthousiasmés. Loin de nous l'idée d'adresser à l'artiste un reproche. Qu'il nous permette néanmoins de lui dire que nous aurions préféré le voir communier plus intimement avec chacun des auteurs. Il s'est contenté de leur rendre justice.

L'accompagnateur, M. Percy Kahn, fit le contraire et c'est regrettable. Quelques-uns des accompagnements sont fort beaux, très bien écrits. Les thèmes n'étaient pas suffisamment détachés, le jeu du pianiste était embrouillé et la mesure péchait à plus d'un endroit. Heureusement, Elman n'a pas paru s'en apercevoir. D'ailleurs ceci ne fut que passager ; mais, dans un concert comme celui-là, on est en droit d'attendre plus de perfection.

Mischa Elman fut très applaudi. Il a particulièrement bien joué "I Palpiti", de Pagamini, le dernier numéro du programme. Il a imité la flûte sur son violon et, vraiment, c'était à s'y méprendre. L'œuvre est d'une difficulté inouïe ; mais Elman l'a maîtrisée comme les précédentes.

Dans un autre genre : quelle merveilleuse composition que la "Méditation", de Cottenet ! Une mélodie pleine de fraîcheur, aux accords bizarres et dont l'accompagnement est d'un charme pénétrant. S'il avait seulement été bien joué !

Ainsi donc, sauf certaines réserves, le concert fut très agréable. Si quelques fervents admirateurs d'Elman étaient tentés de nous accuser de parti pris, qu'ils se détrompent. Comme eux nous conserverons du héros de la soirée de jeudi un excellent souvenir.

PAUL-G OUIMET.

PERPETUE SE MARIE !

Oui, messieurs et mesdames, Perpétue se marie ! Et dans tout le quartier, et même au-delà, c'est une surprise telle qu'on n'en revient pas : Vous me dites pas que Perpétue se marie !...

—Mais, pourriez-vous me demander, elle n'est donc pas "mariable" votre Mlle Perpétue ?

Mariable ? Mon Dieu, qui ne l'est pas aux jours d'aujourd'hui? Mlle Perpétue, certes, n'est pas une m chante femme qui battrait ses enfants. Elle n'est pas d'une laideur surnaturelle, quoique pas plus belle que vous ou moi Seulement, elle a un mignon petit défaut que messieurs ses prétendants ont autrefois redouté au point de la quitter sans laisser d'espoir de retour: elle est "crampon", elle est crampon au point qu'auprès d'elle la sangsue serait l'animal le plus détaché...

— Mais, pourriez-vous me demander encore, comment se fait-il qu'elle se marie ?

Ah voilà !... Je vous dirai que si elle se marie ce n'est pas sa faute, ni même celle de son fiancé; mais que cet heureux évènement lui arrive sur le tard grâce à l'avarice d'un "habitant" et à la bêtise de son fils. Son mariage est la résultante de circonstances fatales et grotesques, que l'espace dont je dispose ne me permet pas de vous narrer par le menu.

Comme je sais que vous brûlez de les connaître, je commettrai en votre faveur une indiscrétion. Les collaborateurs du "Nationaliste" Jean Pick et Noël Niarrol ont raconté la chose en un acte alerte et drôle que la troupe du "Nationoscope" interprète cette semaine de fort amusante façon. Ne manquez pas d'aller voir comment il se fait que "Perpétue se marie".

LE SOUFFLEUR.

LETTER TO THE EDITOR

Nous traduisons la lettre ci-dessous du numéro du samedi 25 février du "Gallery Eye Opener", d'Ottawa.

M. l'Editeur,

Permettez-moi de protester dans vos colonnes contre la réciprocité projetée entre le Parlement et la Galerie de la presse. Je me suis toujours fait une règle de conduite quand j'étais ministre de ne jamais rien dire aux reporters.

Et j'avais deux raisons pour en agir ainsi. La première, c'est que je n'avais rien à dire. La seconde c'est que si j'avais eu quelque chose à dire je n'aurais pas su comment le dire. Je me fis une réputation de grande sagesse.

L'homme d'Etat devrait professer cette maxime que le silence remplace avantageusement les idées. Les Américains savent très bien cela, car il est dit dans l'histoire que John Adams s'écriait devant le portrait de Washington: "Toi, vieille tête de bois, tu t'es acquis une grande réputation seulement parce que tu as eu assez de bon sens pour te tenir la bouche fermée".

De plus, M. l'Editeur, c'est un avantage déraisonnable que de permettre au reporter de voler au politicien tout ce qu'il sait, car en emplissant un reporter il se vide. Alors le reporter sait tout ce que sait le ministre, en plus de ce qu'il sait lui-même.

Vous comprendrez qu'avec ce système-là la presse possèdera bientôt tout le savoir du monde et je suis d'avis que les journaux en savent déjà trop.

Je vous avouerai que, tout endurci que je suis, je n'ai jamais pu avoir l'aplomb de donner à un reporter comme étant mienne une idée que j'avais volée un mois auparavant dans son propre journal. J'ai trouvé qu'il n'y a qu'un moyen pour un homme d'état d'avoir des idées originales sur un sujet quelconque, et c'est de tenir le sujet dans l'obscurité afin que les journaux ne puissant pas le discuter. Naturellement, les journaux ont cela d'utile qu'ils fournissent de belles phrases aux orateurs. Cependant, évitons les alliances trop étroites avec la presse, bien qu'en temps électoral cette règle de conduite puisse, dans une certaine mesure, être relâchée. Traitons les journalistes en amis, mais ne leur donnons de nouvelles que sous une forme susceptible de servir nos meilleurs intérêts. Si quelqu'un d'entre eux a d'aventure quelque idée brillante, étudions-la courtoisement et prenons-en ce qui pourrait nous être utile.

UN ANCIEN MINISTRE.

DR NORMAN MASSE

Spécialité:
Maladies des voies urinaires et de la peau.
1336 Blvd S.-Laurent, près Rachel.
Téléphone S.-Louis 1628.

Chemin de Fer Canadien Nord de Québec, Nouvelle Station à la Pointe-aux-Trembles, Qué.

Dans l'intérêt de ses clients de la Pointe aux Trembles dont le nombre augmente, le Chemin de Fer Canadien-Nord de Québec a construit une station temporaire où arrêtent tous les trains allant vers l'Est ou l'Ouest, et des taux de passage modiques ont été fixés en conséquence pour toute la durée de l'année.

Dr G.-H. DESJARDINS,

OCULISTE
602 rue Sanguinet. Tél. Bell. E. 1846.

SIMPLES QUESTIONS

A celui qui demain écrira l'histoire de Montréal et de ses environs, qu'il me soit permis de poser ces simples questions :

Depuis quelques années, les annexions à Montréal se sont succédées. La Métropole a payé souvent très cher, pour s'approprier telle ou telle municipalités voisines.

Pour quelle raison n'a-t-elle pas pris les moyens d'annexer la ville de Maisonneuve ?

Est-ce parce que cette municipalité pouvait apporter, dans le temps, autre chose que le lourd passif que certains spéculateurs préparent actuellement, et que les citoyens du plus grand Montréal devront assumer et payer?

Publiera-t-on jamais les noms, la liste officielle, vraie, de ceux qui spéculent sur les lots, les immeubles de Maisonneuve depuis quelque dix ans?

Dira-t-on jamais combien de politiciens, petits et gros y font leurs affaires; combien d'anciens et nouveaux échevins ont intérêt à augmenter la dette de notre petite voisine, pour développer ce coin de terre pour eux si plein de riches promesses?

Connaîtra-t-on jamais ce qui empêche les commissaires de l'Exposition de Montréal de choisir un site, sans perdre un temps précieux à concilier maints intéressés qui veulent s'entr'égorger, mais à condition que les cris ne sortent pas des coulisses?

Combien de propriétaires anonymes intriguent pour que Maisonneuve voie ses soumissions acceptées?

Tout dernièrement, un honorable ministre annonçait qu'une calesèche serait construite à quelques pas d'Hochelaga.

Ces quelques pas ne désignent-ils pas encore Maisonneuve?

Je ne pose que quelques questions qui feront sourire les badauds, penser les gens sérieux et peut-être trembler certains polichinelles qui, sous différents masques, jouent sur les scènes politiques fédérales et provinciales, d'autres sur les tréteaux municipaux quand ce n'est pas dans la coulisse...

Qui donc écrira l'histoire vraie, de cette terre promise?

TANCREDE MARSIL.

LES CONTES DU "NATIONALISTE"

LA CONQUETE

MAZAGRAN

Avec ses 123 "joyeux", Lelièvre tenait Mazagran. La saison des pluies avait pris fin. A nouveau, Mustapha ben Tami, le rude lieutenant d'Abd el Kader, harcelait les Français avec ses 12,000 cavaliers arabes et fantassins kabyles. Il avait deux pièces de canon, 5,000 fusils, de la poudre et du plomb.

Derrière les enceintes basses de la ville de tourbes et de pierres sèches, le vieux capitaine dénombrait sans cesse ses forces : deux lientenants, Magnien et Durand, des cadres subalternes incomplets, 116 chasseurs, durs à la besogne, certes, mais épuisés par une longue campagne, par d'incessants combats. C'était peu ! Cette fois, la chance était contraire ! Et il allait encore en découdre. Février rouvrait les hostilités.

Le 3, au matin, tout en haut de la casbah, sur un petit plateau dénudé, l'officier rassembla sa troupe. Autour de la ville, cernée de tous côtés, Arabes et Kabyles fourbissaient leurs armes, prêts à l'attaque.

Le capitaine Lelièvre était un soldat intrépide, mais c'était un orateur pitoyable. Il ignorait l'art d'assembler les mots en périodes sonores, mais il avait des gestes expressifs.

Ses paroles, emportées par la brise douce comme une haleine d'enfant, allèrent caresser les oreilles des troupiers. Les poings se crispèrent sur les crosses des fusils, sur les poignées des sabres.

On allait se battre !

Cette promesse certaine provoqua des grognements joyeux.

Las! les munitions étaient rares : 40,000 cartouches et un baril de poudre pour la pièce de 4. Il fallait donc viser avec soin et être économe de son plomb. Aussi bien, dans les assauts, la baïonnette suffirait largement.

Les troupiers rirent. Ils flattèrent de la main leurs lames nues. Leurs rangs se hérissèrent de pointes acérées. Un clairon sifflota une charge endiablée.

Debout sur ses étriers, le "vieux" hurla, pour finir :

—3 février 1840 ! Mazagran, assiégée, va se défendre. On ne cèdera le terrain que pas à pas. Dernier point de ralliement...

Il hésita.

Allait-il choisir la petite place dénudée et sans abri ? Les dernières maisons de la ville haute ? La caverne, étroite et délabrée ?

Mais il fit un signe.

Au sommet d'un long bâtiment servant de dépôt à la troupe Girout, un sergent à quatre brisques, hissa les trois couleurs.

Le "vieux" répéta, hurlant !

—...Dernier point de ralliement, au drapeau !

Les clairons fermèrent le ban. Puis les chasseurs de la 10e compagnie du 1er bataillon d'Afrique s'essaimèrent sur les remparts.

Mustapha ben Tami ne plaisantait guère ! Il n'avait point quitté ses douars du sud pour se livrer à d'inutiles et bruyantes fantasias. Depuis cinq ans qu'il faisait la chasse aux "roumis", il avait été de toutes les fêtes. Les zouaves l'avaient pillé ; les chasseurs à pied — les petits hommes verts,— l'avaient entraîné à leur suite dans de folles randonnées ; la cavalerie l'avait initié aux mystères des mouvements enveloppants et des charges foudroyantes. A la plus rude des écoles, il avait appris l'art difficile de la guerre. Partout il promenait sa barbe d'ébène et ses vêtements de lin blanc. Et, s'il n'avait connu encore que la défaite, il brûlait du désir de flirter avec cette fée capricieuse qu'est la victoire.

Il avait promis à Abd el Kader d'expurger Mazagran. Il s'était juré de prendre une revanche éclatante sur ses ennemis, les hommes impurs venus de l'empire du Nord. Par le Coran, il tiendrait parole !

Suivi des marabouts acclamant la guerre sainte, il parcourait, au galop de son cheval gris, ses tribus belliqueuses, crachant des injures et jetant des ordres, lançant les montagnards kabyles à l'assaut des remparts, obligeant les cavaliers de la plaine à mettre pied à terre et à faire le coup de feu.

Les canons éventraient les maisons de pierres sèches, ouvraient des brèches dans les murailles de la ville, portaient partout la terreur et la mort. Par paquets, les gourbis flambaient... La nuit, les lueurs de l'incendie guidaient le tir des artilleurs et servaient de points de repère aux colonnes d'assaut. Les longs moukhalas faisaient pleuvoir sur la cité en flammes des trombes de balles. La Camarde moissonnait, inlassable, dans les rangs.

Pourtant, après chaque assaut, les Kabyles revenaient, découragés. Les talus défoncés étaient d'une escalade facile. Les remparts, démantelés, n'étaient plus que des barrières dérisoires. Mais où il y avait eu de la terre et des pierres, de l'acier avait poussé. Passer là, c'était tenter l'impossible. Autant valait danser la danse des œufs ou de l'abeille sur des sabres et des poignards. Devant chaque brèche, chaque passage pratiqué dans les vieux murs par la mitraille, des baïonnettes dansaient. On chargeait des hommes et l'on rencontrait une barrière de fer et de feu. Sous les pas, dès lames acérées se dressaient. La ville était défendue par des démons, ou bien le Dieu des Francs était plus puissant qu'Allah ! Les amulettes, trois fois bénies sur la pierre noire de la Mecque, ne protégeaient plus les enfants du Prophète !

Pour enrayer la panique, les marabouts priaient, la face tournée vers l'Orient et acclamaient Mahomet.

Le quatrième jour, le capitaine Lelièvre escalada la ville haute et vint s'installer sur la petite place où il avait établi son quartier général et son observatoire. La plaine, où pullulaient encore les rebelles, flambait sous les rayons du soleil. Du sable roux montaient des plaintes, des râles, des cris de guerre et des chants. Les Arabes enterraient leurs morts. Et comme de grands oiseaux gris, les marabouts étaient penchés sur les tombes ouvertes pour célébrer, une dernière fois, les vertus de ceux qu'Allah avait rappelés auprès de lui.

Sur Mazagran pesait un silence de sépulcre. Trop las pour parler, les chasseurs broutaient leur rage, sans desserrer les lèvres. Ils soufflaient en se séparant à un nouvel assaut, ou bien en suivant d'un œil indifférent les grands vols circulaires des corbeaux.

On n'avait plus de poudre ni de balles. Depuis la veille, la pièce de 4 ne donnait plus de la voix. Son dernier grondement avait arrêté l'élan d'une horde de Kabyles. Satisfaite, elle tournait maintenant sa gueule de bronze vers le réduit où flottaient les trois couleurs déchiquetées par le plomb ennemi.

La pipe au dents, le "vieux" attendait l'attaque.

L'inaction, déjà, lui pesait. La nuit avait été trop calme. Trois fois seulement, les montagnards avaient donné de l'occupation à ce qui restait des 123.

D'un œil intéressé, il assista au groupement des tribus et il présida au démontage des tentes. Le désordre de la cavalerie arabe lui déplut. Il émit des critiques; puis, de la voix et du geste, il défia Mustapha ben Tami dès qu'il l'aperçut.

Cela lui remit en mémoire que, jusqu'alors, il n'avait vu que les talons de son adversaire.

— Est-ce que l'étendard vert du Prophète flotterait sur des troupes victorieuses ? Faudrait voir.

Mais il revint à des pensées sérieuses. L'attaque tardait bien, cette fois. Avait-on besoin de tant de préparatifs pour se faire chatouiller l'épiderme par les baïonnettes des chasseurs ?

Le "vieux" pleura sur ses hommes. Comme ils devaient s'ennuyer, en bas, dans leurs trous, sans occupations!

Les tribus s'étaient toutes formées, enfin, en colonne. Pour tuer le temps, il les compta.

Quand il eut terminé il constata :

— Cela fait plus de cent contre un!

Il fit la grimace. Tout de même, c'était beaucoup! Si encore on avait eu des cartouches à discrétion!

Brusquement, il écarquilla les yeux ne comprenant plus. Les colonnes tournaient le dos à la ville. Elles filaient, rapides, vers le sud, emportant leurs tentes, leurs blessés, leurs troupeaux, emportant tout!

Furieux, le "vieux" gronda:

Bientôt, les dernières silhouettes des cavaliers dansèrent, imprécises, sur la ligne de l'horizon.

— Les brigands ! Ils sont partis !

Il venait d'assister à la fuite d'une armée.

Il ne commença à comprendre qu'un peu plus tard quand, à l'ouest, des colonnes de poussière montèrent, droites, dans le ciel.

La compagnie de secours arrivait.

Alors, il escalada le toit du réduit. Le drapeau flottait toujours, loque glorieuse que cent balles avaient trouée. Il s'en empara.

La hampe au poing, il courut aux remparts, vida les trous de leurs occupants, fit sonner les clairons, ordonna le rassemblement.

Puis il gronda, fièrement campé sur sa jument arabe :

—A l'appel !

Les clairons ouvrirent le ban, et Tanil, le fourrier, récita :

Présents : Magnien, lieutenant ; Durand, sous-lieutenant ; Villemot, sergent-major ; Girout, sergent ; Mister, caporal ; Leborgne, Courtès, Edet, Gagfer, Vomillon, Renaud, Hermet, Varent et Flamond, chasseurs !

Abaissant, dans un grand geste, le drapeau, le "vieux" salua tous les morts, ses morts.

Une heure plus tard, la colonne de secours défilait, la clique en tête, baïonnette au canon, dans la ville démantelée, sous les maisons croulantes, devant ce qui restait des 123.

Le "vieux" pleurait.

HENRY MAC...

CHRONIQUE

Jeanne d'Arc à Châlons

Il n'est guère de ville française qui n'ait tenu, cette année, à glorifier Jeanne d'Arc. Mais celles-là lui devaient une reconnaissance toute particulière qui eurent le bonheur de la recevoir dans leurs murs. Châlons en Champagne eut ce privilège, le 14 juillet 1429; et Jeanne fut pour lui une vraie libératrice, car il était resté jusque-là au pouvoir des Bourguignons. Ce titre, sans compter les attaches de Jeanne avec la Champagne et avec le diocèse de Châlons en particulier, justifiait assez les fêtes grandioses qui se déroulèrent dans les rues de la vieille cité au mois de juillet dernier ;un des principaux attraits de ces solennités fut la belle composition poétique et artistique, oeuvre de trois Châlonnais : "Jeanne d'Arc à Châlons". Dans une série de cinq tableaux, qui tenait à la fois de l'épopée et du drame, M. l'abbé Gratieux avait retracé successivement : l'annonce de l'arrivée du roi, la soumission des bourgeois, l'entrée dans la ville. Jeanne dans une entrevue avec des parents venus de Domremy et au conseil des rois, et enfin une vision où elle entrevoit et les gloires de Reims et l'agonie de Rouen; pour terminer, l'apothéose dans les splendeurs de la Béatification. Sur ce livret, illustré par une série de silhouettes lumineuses qu'avait dessinées M. l'abbé Tirmarchi, M. l'abbé Colard, ancien organiste et maître de chapelle au Petit-Séminaire, écrivit une partition musicale qui fut extrêmement remarquée et goûtée. Quatre exécutions successives, où 8,000 auditeurs vinrent l'applaudir, n'avaient pas épuisé l'intérêt. Les amis du maître, qui savaient apprécier depuis longtemps son talent sévère et ses études approfondies de la musique antique, regrettaient vivement que cette oeuvre ne fût point à la disposition de tous les amateurs de la belle musique. Leur désir est rempli : "Jeanne d'Arc à Châlons" vient de paraître en une superbe plaquette sous une magnifique couverture en chromo-lithographie, oeuvre de M. l'abbé Tirmarche.

Nous voudrions donner au moins une idée de cette "épopée musicale" digne d'appeler l'attention des véritables connaisseurs.

La musique y est traitée selon les conceptions du drame musical moderne. Bien que la mélodie abonde, elle n'est jamais stéréotypée, comme dans les "airs" de l'opéra ancien, jamais emprisonnée dans un moule rythmique forgé à l'avance. Au contraire, elle se développe, libre de toute entrave, elle suit la déclamation, la souligne, l'accentue, l'anime, utilisant à cet effet les changements de mesures et autres artifices rythmiques, que pratiquait si bien l'art ancien.

Ce n'est, du reste, pas le seul rapport qu'on y remarque avec l'art antique. Les anciennes modalités sont fréquemment mises à contribution. Il y a, notamment, dans le 2e tableau, certaine quinte ascendante (mi fa sol la si), caractéristique du mode dorien, qui s'impose à l'attention. Ailleurs — dans les couplets du 3e tableau— c'est la tonalité hypodorienne, à laquelle succède, sous le même dessin mélodique, mais par un artifice de modulation et de transposition, le mode hypophrygien. Il ne serait pas difficile de relever, dans le contrechant qui forme l'accompagnemene de ces couplets, une parenté étroite avec la mélodie liturgique du "Verbum supernum."

Le premier tableau retrace dans un récit épique l'apparition de la "Fille au grand cœur" qui, "aux confins de Lorraine",

A relevé l'épée et l'étendard de France
et la défaite de l'orgueilleux anglais qui
Devant l'ange de Dieu prend la fuite éperdu.

Il s'ouvre par une Introduction majestueuse où le thème exposé par les violoncelles, se développe en style d'imitation classique.

Le récitant entame le récit des faits et d'un bout à l'autre, il servira de lien entre les divers personnages et les chœurs.

De ces derniers, on peut dire qu'ils sont franchement mélodiques et populaires, tandis que les récitatifs des personnages sont plutôt une ample déclamation musicale : tel le discours de l'évêque, au 2e tableau.

Sire, vos serviteurs humblement vous [requièrent
De daigner à leur faute octroyer le [pardon, etc.

C'est dans le 4e tableau (Entrevue de Jeanne et de ses parents chez le roi), formé en majeure partie de musique de scène, que se trouvent les mélodies les plus caractérisées. Au début, un quatuor calme et noble, qui plus tard reparaîtra en fragment, pour éclater finalement, triomphal et grandiose, comme conclusion de l'oeuvre entière. Il semble caractériser la personne de Jeanne et déroule ses paisibles harmonies, pendant que la Pucelle, en face de ses parents, revoit en esprit son enfance.

Parlez-moi de ces prés où paissaient [mes agneaux,
De la chambre où j'aimais dévider mes [fuseaux.
O champs de Domremy, chers souvenirs [d'enfance!
Vieux clocher dont la voix, le soir dans [le silence,
Faisait vibrer mon âme au son de [l'"Angelus".
Bois où parlaient mes voix, je ne vous [verrai plus !

Cette évocation du pays natal se poursuit dans une sorte de pastorale où le hautbois et la flûte dialoguent "sur le mode phrygien", interrompus par une sonnerie de cloches, sur laquelle vient se dessiner bientôt, en un pénétrant solo de violon, le thème des "Voix de Jeanne", thème qui se fera entendre encore à plusieurs reprises.

Le 5e tableau "A la cathédrale" est comme une synthèse de l'oeuvre tout entière. Un carillon égrène ses notes "argentines", pendant que "les chanoines au choeur achèvent les matines". A ces joyeux accents succède, en un grave et riche contrepoint, le dernier verset du "Te Deum" : "In te, Domine, speravi", chanté d'abord par l'orgue et repris, à l'orchestre par le groupe des bois, avec une légèreté de rêve.

Dans une humble chapelle à l'écart prosternée,
Jeanne priait; et tant de merveilleux exploits
Repassaient comme un rêve en son âme étonnée.

La musique suit son rêve avec la mélodie qui, au premier tableau, annonçait la délivrance d'Orléans. Jeanne voit ensuite l'avenir: le sacre (Noël! Noël!... du 3e tableau), la gloire de son étendard (Jésus! Maria! ... du même tableau).

Mais après ces splendeurs pourquoi
donc ces ténèbres!

Voici la prison ("Miserere mei, Deus!" sur la psalmodie liturgique), le bûcher... Jeanne invoque ses Voix: elles lui répondent accompagnées par le thème caractéristique exposé au 4e tableau.

Jeanne, fille au grand coeur, bannis
ton vain effroi:
Où Dieu t'appelle, va! nous serons
avec toi.

Le carillon égrène de nouveau ses notes de cristal, interrompu brusquement par un fragment du thème de Jeanne. L'apothéose commence, débutant par un chant des Anges, phrase très simple, soutenue par les accords des harpes. Tour à tour, les chants des martyrs, des vierges, des saints français, lui répondent et c'est alors qu'éclate le "Choral" final, simple et émouvante prières des Français à leur héroïque patronne:

Jeanne, du sol français Vierge libéra-
trice,
Comme aux jours d'autrefois notre
espoir est en vous.
Bienheureuse martyre, ô sainte Protectrice, Priez, priez pour nous!

Abbé A. GRACIEUX.

DERNIERE OCCASION

d'Acheter des Lots au Plateau Bon-Air aux Prix Actuels . . .

Durant l'hiver qui finit, les propriétaires du PLATEAU BON-AIR ont acquis des droits de passage à travers les propriétés voisines, fait des arrangements pour l'ouverture des rues au printemps, commandé de nouvelles plantations d'arbres, poussé les négociations pour la construction de lignes de tramways sur les rues Bélanger et Iberville, et ainsi de suite.

Ce travail a accru considérablement la valeur des lots au PLATEAU BON-AIR.

Les prix vont être augmentés de 10 à 50 pour cent; la moyenne qui était de $222, sera portée à $275 dès la disparition de la neige. D'ici là, et seulement d'ici là, on pourra acheter aux anciens prix, soit de $130 à $325.

Le PLATEAU BON-AIR est sur l'intersection des rues Iberville et Bélanger, à sept arpents de la rue Papineau, dans le quartier Saint-Denis. Il est aussi traversé dans toute sa longueur par les rues Dufresne et Poupart.

On a déjà planté 300 arbres. On y aura bientôt tous les services publics, car la rue Papineau est maintenant voie publique jusqu'à la rue Bélanger et les tramways de la ville se rendent déjà à un quart de mille du PLATEAU BON-AIR.

Le sol du PLATEAU BON-AIR est idéal pour la construction.

L'église de Saint-Jean-Berchmans est à quelques arpents seulement du PLATEAU BON-AIR.

Les citoyens de la Côte Saint-Michel demandent en ce moment l'érection d'une nouvelle église dans le haut du PLATEAU BON-AIR.

Les terrains du PLATEAU BON-AIR tripleront de valeur d'ici à dix ans.

D'ici à la fonte des neiges, les personnes désirant visiter le PLATEAU BON-AIR, trouveront au terminus du tramway de la rue Papineau, rue Saint-Zotique, des agents pour les conduire et leur fournir tous les renseignements requis.

Le drapeau canadien, arboré à l'entrée du PLATEAU BON-AIR, indiquera la route à ceux qui n'auraient pas d'agent sous la main. On pourra se reposer au terme du voyage, dans un kiosque confortablement chauffé.

Des objets utiles seront donnés en cadeaux aux visiteurs, dames ou messieurs.

Pour toute autre information sur le PLATEAU BON-AIR, s'adresser au

CREDIT METROPOLITAIN (limitée,

11 RUE DU SAINT-SACREMENT.

Président: Victor Morin, échevin; Gérant: Olivar Asselin; Directeur des ventes: F. X. Gauthier.